

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

webmanagercenter.com

Hebdomadaire n°167 du 02 Novembre 2023 - 3 Dinars



Transition Énergétique

Rattrapage

INTERVIEW

Nasser Kamel SG
de l'Union pour la
Méditerranée

FINANCE

Mécanismes de
garantie des crédits
pour les PME

EMPLOI

Audit des recrutements
illégaux
Les techniques
frauduleuses utilisées

CHALLENGE

Permaculture en Tunisie
Quand la Nature
Inspire Zied, Slim,
Ali et Radhouane



التجاري بنك
Attijari bank

Croire en vous

WWW.ATTIJARIBANK.COM.TN

PLUS SIMPLE
PLUS ACCESSIBLE

WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo
les Berges du Lac - Tunis
Tél. : (+216) 71 962 775
(+216) 71 962 617
(+216) 21 18 18 18
(+216) 20 313 314
(+216) 55 313 314
Fax : (+216) 71 962 429
Email : img@planet.tn
www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali
Talal Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss
Khmaies krimi
Hajer Krimi
Amani ibrahimi
Sarrah Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI
Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies
Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars
(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

Hebdomadaire n°167 du 02 Novembre 2023



Transition Énergétique : « **La Tunisie doit rattraper son retard pour ne pas sortir de la carte économique internationale** » déclare Ali Kanzari

Le retard de la Tunisie dans un secteur aussi important que celui des énergies renouvelables coûte au pays 1% de croissance ...



Nasser Kamel SG de l'Union pour la Méditerranée : « **Le futur de l'Europe est dans une intégration plus forte avec l'Afrique du Nord et les pays du voisinage** »

Diplomate de carrière, Nasser Kamel, Secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée, sa mission aujourd'hui à la tête de l'UPM, n'est pas des plus aisées...



Gouverneur de la BCT : **les mécanismes de garantie des crédits, une piste pour faciliter l'accès des PME au financement**

Le développement de mécanismes de garantie des crédits, dans le cadre d'une approche de Partenariat-Public-Privé (PPP), pourrait être une piste à explorer par les décideurs...



Conflit Hamas-Israël : **Quand les mots s'invitent au conflit**

«Les mots sont des pistolets chargés», disait le philosophe français Jean-Paul Sartre. Avec cette belle image, Sartre montre que le langage est une arme puissante pour se battre contre les injustices et faire progresser le monde.



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



Augmentation de 89% des exportations des produits extraits de la figue de Barbarie

Les exportations des produits extraits de la figue de Barbarie ont augmenté de 89%, entre 2020 et 2022, a indiqué la coordinatrice du projet Pampat Tunisie (Projet d'Accès aux Marchés des Produits Agroalimentaires et de Terroir), Lamia Thabet.



Permaculture en Tunisie : **Quand la Nature Inspire Zied, Slim, Ali et Radhouane**

Aussi bien à Mornag, qu'à Ghomrassen en passant par El Ayoun et Metlaoui, ces jeunes et moins jeunes se battent pour concrétiser leurs rêves, mais également pour redonner vie à des terres souvent délaissées.



**AVIS DE
VENTE**



Appel d'offres
vente de douze (12) lots de terrain
sis au lotissement La Perle du Lac II

La date limite de réception des offres
au siège d'Al Buhaira-Invest, est fixée au

MERCREDI 17 JANVIER 2024
À 17H00



Transition Énergétique

« La Tunisie doit rattraper son retard pour ne pas sortir de la carte économique internationale »
déclare Ali Kanzari

Le retard de la Tunisie dans un secteur aussi important que celui des énergies renouvelables coûte au pays 1% de croissance » a déclaré

Taieb Ktari, membre du bureau exécutif de l'UTICA lors d'une conférence de presse organisée à l'occasion de la 2ème édition du Salon

International de la Transition Énergétique (SITE 2023), qui a lieu 25 au 27 octobre » 2023 au siège de l'UTICA.

Taieb Ktari figure de proue du groupe Poulina et PDG de Cartago Céramique, a depuis 30 ans intégré les énergies renouvelables dans ses entreprises à travers la cogénération, ce qui a permis des économies d'énergies considérables. Le groupe produit 50 MW.

Pour lui : « Recourir aux énergies renouvelables, qu'il s'agisse d'éolien, de photovoltaïque, de biomasse ou autre, n'est pas un choix, n'est pas un luxe, c'est une nécessité. L'économie nationale ne peut plus compter uniquement sur les énergies fossiles desquelles elle est dépendante mais doit investir et exploiter son potentiel E.R. Nombre d'industries sont énergivores telles les cimenteries, le recours aux énergies renouvelables leur permet de réduire leur consommation et de garder leurs capacités de production ».

«Le retard de la Tunisie dans les énergies renouvelables coûte au pays 1% de croissance.»

Le SITE 2023 qui s'étalera sur trois journées, les matinées uniquement, à partir du 24 octobre, représente une occasion pour les différents acteurs des Energies renouvelables de faire l'état des lieux du secteur et de mettre face à face opérateurs

privés et décideurs publics pour qu'ensemble, ils œuvrent à booster la transition énergétique, tisser les partenariats, explorer les technologies et les innovations et apprécier les opportunités de financement.

“La Tunisie doit rattraper son retard dans les ER pour ne pas sortir de la carte économique internationale.”

« La transition énergétique représente pour nous un grand défi que nous nous devons de relever. La deuxième édition du SITE verra la participation de la Chine, de l'Allemagne et de la Libye. La Tunisie ambitionne de couvrir 30 à 35% de ses besoins énergétiques qui sont plus élevés d'année en année. Pour ce, il va falloir renforcer nos capacités de stockage et notre réseau. La Tunisie doit rattraper son retard dans les ER pour ne pas sortir de la carte économique internationale » a indiqué Ali Kanzari, président de la chambre des Energies renouvelables à l'UTICA.

La Tunisie n'est pas le seul joueur sur la scène des énergies renouvelables, précurseur dans ses politiques de transition énergétique et d'encouragement des énergies renouvelables, le pays s'est laissé surpassé par ses

voisins algériens et marocain. La Libye est en train de négocier un corridor énergétique avec Malte et le Maroc où la production des ER a atteint 4500 MW soit près de 40% du mix électrique national.

La production tunisienne est à 4% alors que l'Union européenne, son principal partenaire, s'est donné pour ambition de réduire ses rejets de GES d'au moins 40% d'ici à 2030 par rapport au niveau de 1990. L'empreinte carbone ou écologique sera désormais exigée de ses partenaires du Sud opérant dans les industries des composants automobiles, aéronautiques, textiles et autres.

“La Tunisie doit aspirer à une position privilégiée en tant que pays producteur des Energies renouvelables.”

En prévision des besoins du secteur ER en main d'œuvre, l'UTICA a d'ores et déjà entamé, comme précisé par Adel Manaa, président de la FEDELEC, une série de formations à travers la plateforme d'Excellence en Efficacité Énergétique Industrielle au CSFIEE El Omrane. Le Centre dispense des formations de spécialisations co-certifiée public-privé (ATFP et FEDELEC) en « Efficacité énergétique des installations électriques de l'industrie ». Les formations

durent six semaines et sont couronnées d'un certificat de fin de formation délivré par le centre CSFIEE/ATFP et les branches professionnelles représentées par la FEDELEC/UTICA.

La Tunisie doit aspirer à une position privilégiée en tant que pays producteur des Energies renouvelables. Mais elle n'y parviendra pas sans une véritable volonté et sans que les lois ne deviennent pas plus propices aux investissements dans les ER. L'Etat doit mettre en place des politiques et des stratégies sur le court, moyen et long terme pour le développement du secteur.

Le projet Tuniso-Italien de câble électrique, Elmed, considéré par

beaucoup, comme une grande réalisation, (sic) a été entériné et adopté par la Commission Européenne en 2022, dans une perspective bilatérale mais qui revêt aussi une vocation régionale reste trop modeste (une production de 600 MW) pour les capacités de la Tunisie.

Le SITE 2023 offrira, éventuellement, aux différents participants représentant les secteur privé et public de parler des moyens de développer encore plus la production des ER en Tunisie.

En marge du salon, il y aura une exposition ouverte au grand public, comportant différents acteurs de la chaîne de valeur

du secteur de l'énergie dont les institutions publiques, les installateurs, les distributeurs et les fabricants des équipements d'énergies renouvelables.

Des participants internationaux seront également présents et prendront part à une série de conférences touchant différentes thématiques sur les aspects stratégiques, les politiques, les nouvelles technologies utilisées dans les énergies renouvelables et les financements.

3 000 visiteurs entre professionnels du secteur et grand public sont attendus au SITE 2023.

Amel BelHadj Ali





PLF 2024

Une loi de finances versée dans la facilité ?

On prévoyait de terminer l'année 2023 avec un taux 1,8% de croissance, nous la clôturerons avec seulement 0,9% ! Ce qui est loin de réduire la pauvreté, créer de l'emploi et œuvrer pour plus de prospérité. C'est,

comme le décrit un expert financier et économique, une dégringolade du taux de croissance que nous ne pouvons expliquer uniquement par une saison agricole catastrophique. Car si les récoltes

céréalières ont accusé des baisses considérables, les exportations de l'huile d'olive vendues plus cher ainsi que celle des dattes auraient pu compenser, ne serait-ce que partiellement le manque à gagner du secteur céréaliier !

Mais qu'en est-il des investissements, qu'en est-il de la production du phosphate, du gaz et du pétrole, secteurs potentiellement générateurs de devises et créateurs d'emplois ?

Durant les 9 premiers mois de l'année, les exportations du secteur de l'énergie ont baissé de 38,2% et celles des mines, phosphates et dérivés de 23,9%. (INS)

Le secteur des services a enregistré une croissance de 4,6%, totalisant 324,7 MTND à fin juin 2023. Sur les sept premiers mois de l'année en cours, les investissements approuvés dans le secteur agricole s'élèvent à 275,8 millions de dinars pour un total de 1.556 opérations d'investissement, soit une baisse de 24,5% selon l'APIA.

Dans l'Industrie, on parle à l'API d'un accroissement de 19,7% des investissements déclarés durant les huit premiers mois 2023. A fin juillet, l'investissement déclaré a atteint le montant de 1487.7 MD, contre 1184.7 MD lors des sept premiers mois de l'année 2022, enregistrant ainsi une augmentation de 25.6 %. 1.814 projets déclarés, qui permettraient, si réalisés, la création de 25424 postes d'emplois. Mais entre investissements déclarés et investissements réalisés, il y a un long chemin à parcourir jusqu'à la concrétisation finale.

Cela étant, malgré les « bonnes nouvelles » venant de l'API, nous ne pouvons pas dire que l'investissement a repris au rythme qu'il avait en 2019 avant l'avènement du Covid+, ce qui nous amène à parler du projet de loi des Finances 2024 et des mesures prises pour initier une relance des investissements dans un contexte national et international, le moins qu'on puisse dire délicat et incertain. Nous n'avons pas non plus un cadre réglementaire incitatif. Aux dernières nouvelles, le ministère de l'Economie et de la Planification mettait les touches ultimes au nouveau code des Investissements. Mais avec le limogeage du ministre Samir Saied, qui sait ?

La Tunisie clôturera l'année 2023 avec une croissance bien en deçà des prévisions, impactant la lutte contre la pauvreté et le chômage

Des mesures ou des mesurettees?

Une loi des finances qui paraît dans ses grandes orientations pensées et réfléchies qui s'avère après lecture versée dans la facilité. Faute de pouvoir prendre de grandes décisions pour donner un coup de fouet à l'investissement, on s'est

contenté d'augmenter les taxes. Soit 9 mesures sur 40 prises dans le cadre de la loi des Finances. A peu près 20%.

Le gouvernement a donc décidé d'appuyer financièrement la BFPME (Banque de financement des Petites et Moyennes Entreprises). La BFPME en grandes difficultés avec des fonds propres de 10,5 MD et des charges de l'ordre de 10,9 MD ! Une banque qui n'a même pas réussi à couvrir ses propres charges à laquelle, comme de tradition, nous injectons l'argent des contribuables ! Il aurait mieux fallu reprendre le principe des banques de développement en unissant la BTS et la BFME dans une seule institution financière avec pour seule mission le développement des moyennes, petites et très petites entreprises. La PLF 2024 a aussi prévu une enveloppe de 20 MD pour les sociétés communautaires ignorant les lois instaurant l'économie sociale et solidaire et le crowdfunding qui peuvent être d'un grand apport dans le développement d'un tissu entrepreneurial fait de TPE et visant les porteurs de projets ne disposant pas de moyens financiers. Espérons aussi que le gouvernement mettra en place un mécanisme de contrôle pour suivre l'évolution des sociétés communautaires, accompagner leurs initiateurs, les aider à se développer et s'assurer

de leur rentabilité pour éviter de reprendre le scénario des Sociétés de l'environnement, de plantation et de jardinage (SEPJ), créées officiellement en 2011 qui profitent des financements de la CPG sans réelle efficacité, productivité ou rentabilité !!!

La PLF 2024 : Des taxes et des mesures pour réduire le déficit, mais quel impact sur l'économie?

L'augmentation des impôts a touché le secteur touristique en imposant de nouvelles redevances à toutes les unités d'hébergement afin de compenser les produits subventionnés par l'Etat dont profitent toutes les unités touristiques mais aussi les pâtisseries non classées. 5% sur le chiffre d'affaires des pâtisseries mais qui seront finalement couverts par le consommateur final. L'augmentation aussi des redevances sur les intrants des produits laitiers et leurs dérivés ce qui de nouveau pénalisera le consommateur final.

La PLF 2024, prévoit l'augmentation de la taxe carbone sur les produits énergétiques : gaz, hydrocarbures et électricité. La loi prévoit aussi la révision des tarifs sur tout ce qui concerne les permis de conduire, les dépôts des dossiers et les cartes grises et dans un autre chapitre la création d'un fonds destiné à la

réforme et au renforcement du système judiciaire.

Pour alimenter le fond on impose désormais des droits de timbres de 10 dinars par page sur les ordonnances sur requêtes, ce qui pénalisera les justiciables démunis. 30% des recettes seront aussi prélevés sur les fonds du RNE (Registre national des Entreprises) pour le financer. Le RNE, une institution publique florissante qui risque de reproduire le schéma de celles en difficultés car touché dans ses équilibres financiers.

A parcourir la loi des Finances, on ne trouve pas de véritables mesures pour lutter contre la fraude fiscale. Pourquoi à ce jour on n'a pas appliqué la loi imposant les caisses enregistreuses dans tous les commerces du pays et pénaliser les réfractaires par des amendes allant crescendo ?

Faut-il une loi de finances révolutionnaire pour relancer les investissements et stimuler la croissance en Tunisie ?

Pourquoi ne pas encourager les acteurs de l'économie parallèle à intégrer le circuit formel on ne les soumettant à aucune condition sauf à celles prévues par la loi à partir du moment où

ils deviennent « officiels » ?

Pourquoi ne pas taxer les dividendes distribués par les grands groupes internationaux installés depuis des décennies en Tunisie et appartenant à des étrangers ?

En conclusion, nous ne pouvons pas dire que la PLF 2024 n'a pas institué de nouvelles augmentations des impôts comme décrié par certains officiels. Les augmentations sont bien là et couchées sur le projet de loi de Finances qui sera adopté.

On ne peut pas dire non plus que les réformes négociées avec le FMI n'ont pas été considérées par l'Etat tunisien. La réduction de la masse salariale via plusieurs mécanismes, l'augmentation du carburant et des produits énergétiques au titre de la taxe carbone et les nouvelles redevances sur les pâtisseries, les produits laitiers, secteur touristique et para-touristique ont pour objectif de rationaliser les dépenses de l'Etat et de réduire le déficit de la caisse de compensation.

Mais, plus important que tout, la Tunisie pourrait-elle créer de la croissance sans une loi de Finances révolutionnaire pour la relance des investissements ?

Amel BelHadj Ali



Nasser Kamel SG de l'Union pour la Méditerranée

« Le futur de l'Europe est dans une intégration plus forte avec l'Afrique du Nord et les pays du voisinage »

Diplomate de carrière, Nasser Kamel, Secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée, a été tour à tour, ambassadeur d'Égypte en France, au

Royaume-Uni mais aussi ministre adjoint des affaires arabes et du Moyen-Orient. Il a auparavant occupé des postes à Washington, Lisbonne et

Tunis. Sa mission aujourd'hui à la tête de l'UPM, n'est pas des plus aisées dans un contexte régional et international tendu marqué par des guerres et

des frictions y compris entre Etats riverains, mais sa longue carrière diplomatique le prédispose à assurer dans la mesure de ce que permettent les prérogatives accordées à l'institution qu'il dirige.

Comment l'UPM pourrait réaliser ses principaux objectifs à savoir œuvrer pour le développement humain dans la région et promouvoir le développement durable dans pareil contexte ?

Nasser Kamel nous répond dans l'entretien ci-après :

Quel rôle pourrait jouer l'UPM dans une région déchirée par des conflits économiques, civilisationnels et sécuritaires?

Nous sommes dans un contexte régional qui, d'un point de vue géopolitique, n'est pas idéal. Les tensions qui existent dans plusieurs de nos pays ne doivent pas, pour autant, être un obstacle à la réalisation de nos objectifs, à savoir le développement humain dans le sens large et le développement durable.

La raison d'être de l'UPM est aussi d'apaiser les tensions. Nous sommes ici pour créer un cadre de coopération approprié et œuvrer à développer échanges et partenariats entre les deux rives de la Méditerranée. Nous ne

travaillons pas sur les questions géopolitiques mais sur les raisons réelles qui font que ces tensions existent.

 **«L'UPM est là pour créer un cadre de coopération approprié et œuvrer à développer échanges et partenariats.»**

Les questions de développement, de l'éducation, de l'emploi, les défis énormes du climat, l'environnement, l'eau qui est un défi assez important dans la région sont des problématiques sur lesquelles nous planchons et pour lesquelles nous essayons de trouver des solutions durables.

La conférence qui a eu lieu à Tunis à propos de l'autonomisation des femmes dans le secteur industriel aura un impact important si nous faisons ce qu'il faut pour faire avancer les choses dans le bon sens et cela peut avoir un effet stimulateur pour tout le monde. Parallèlement dans le contexte que vous décrivez comme difficile, nous essayons d'agir positivement sur les causes des tensions socioéconomiques voir même géopolitiques dans la région.

La question de la migration se pose avec acuité dans la région méditerranéenne, elle est au centre de toutes les préoccupations. Les pays de la rive nord considèrent qu'ils sont envahis par des migrants illégaux qui compliquent la vie socioéconomique dans leurs pays, les pays du sud, comme la Tunisie, considèrent qu'ils ne peuvent pas être les gardes-frontières. Il y a beaucoup d'incompréhension de la problématique migratoire, que pouvez-vous faire pour y pallier ?

Les flux migratoires provenant principalement de l'Afrique subsaharienne, et qui traversent la Tunisie, l'Egypte, l'Algérie, le Maroc et la Libye pour atterrir pour certains en Europe mais qui finissent à 80% par rester dans le pays par où ils transitent posent de sérieux problèmes aux pays riverains de la Méditerranées et à l'Europe, c'est une évidence.

 **«L'Europe doit s'appuyer sur le Sud de la Méditerranée pour combler son manque de main d'œuvre.»**

Je ne connais pas le nombre des migrants clandestins en Tunisie, mais je sais qu'en Egypte ils sont quatre ou cinq millions d'émigrés en provenance de l'Afrique



subsaharienne qui espèrent traverser la Grande Bleue et n'arrivent pas à le faire, la question que nous devons poser est pourquoi ?

Parce que l'intégration économique entre l'Europe et ses voisins du Sud qui ne sont pas uniquement les pays méditerranéens mais aussi les pays d'Afrique, n'a pas réellement réussi. Pendant une vingtaine d'années, l'Europe parlait d'une globalisation orientée principalement vers l'Asie, mais juste après la pandémie Covid+ et là, la guerre en Ukraine, elle a commencé à délocaliser les centres de production à destination de l'Afrique et de l'Orient.

L'Europe n'a pas repensé sa politique énergétique en prenant compte des potentiels énormes dont la rive Sud de la Méditerranée. A elle seule, l'Afrique du Nord est capable de produire tous les besoins énergétiques de l'Europe en électricité si la volonté y est.

Pour que cela se réalise, il y a des investissements considérables à faire, des interconnexions et des infrastructures à bâtir mais aussi la volonté politique des pays producteurs pour que des projets d'une telle importance prennent vie.

La question migratoire est

une résultante d'un manque de coopération, d'un manque d'intégration économique régionale, de l'absence d'une politique commune réelle pour travailler ensemble sur l'intégration. Quand on me parle de la question migratoire comme si elle était isolée des difficultés économiques, je rappelle que ce n'est pas une problématique à gérer mais plutôt une question à résoudre.

«Créer des cadres de coopération de gagnant-gagnant pour les migrants.»

Les compétences sont bien accueillies en Europe mais ce sont les migrants qui ne sont pas dotés de grandes qualifications qui sont rejetés. Il y a une posture discriminatoire s'agissant des profils des immigrés qui se fait aux dépens des pays du Sud. En Tunisie, nous la voyons depuis 2011, avec des milliers de compétences, ingénieurs, médecins, cadres administratifs, qui partent dans les pays de l'Europe, de l'autre côté, alors que le pays doit gérer les flux migratoires subsahariens, venant de pays riches en ressources naturelles mais pauvres économiquement. Si on investissait dans ces

Start up

La Tunisie est classée 82ème dans le monde en termes de startups en activité, selon le dernier classement du site Startup Ranking, spécialisé dans le classement des startups dans le monde.

Sur un total de 221 pays, Le classement de 2023 précise que la Tunisie compte seulement 57 startups en activité.

En ce qui concerne les pays Africains, le Nigéria se distingue par son classement au 17ème rang avec 803 startups actives suivie par l'Algérie qui est classée 18ème et deuxième en Afrique avec 800 startups en activité.

L'Egypte occupe le 23ème rang dans le classement mondial et le 3e en Afrique avec 630 startups, selon la même source.

Au niveau mondial, les Etats-Unis d'Amérique arrivent en tête du classement avec un nombre de 76.822 startups actives devant l'Inde, la Grande-Bretagne, le Canada, l'Australie, l'Indonésie, l'Allemagne, la France, l'Espagne, le Brésil et Singapour.

Le classement du site Startup Ranking recense les startups au niveau mondial par écosystème, en fonction de leurs activités, de leurs domaines de spécialisation et des données liées aux services qu'elles offrent.

pays, leurs ressortissants ne partiraient pas, les investissements sont toujours conditionnés par des dictats politiques, n'est-il pas temps de séparer le conditionnement politique des intérêts économiques pour créer un climat qui permet aux gens de rester chez eux ?

La migration n'est pas un problème isolé du reste. Je parlais du manque d'intégration économique mais il y a aussi le fossé démographique énorme. Il faut savoir que l'Europe souffre du vieillissement de la population, la solution serait donc des investissements qui permettent de garder les migrants dans leurs propres pays et y créer de la richesse et de la prospérité.

Le cas échéant, élever le Sud à un niveau de développement répondant aux standards internationaux pourrait rendre ces migrants plus attractifs et plus sollicités si besoin est. Personne n'a envie de quitter son chez soi, ses racines, sa famille, sauf peut-être pour des raisons politiques ou à cause des guerres.

L'Europe a besoin, pour combler son manque de main d'œuvre de s'appuyer sur l'autre rive de la Méditerranée. Et même si elle n'y fait pas appel, il y aura toujours des émigrés qui finissent sur son sol même si le cadre juridique est compliqué, même si les politiques

veulent qu'ils ne viennent pas, ils finissent par y être et par travailler parce que justement le besoin est là.

Qu'en est-il de la fuite des cerveaux ?

La réponse est qu'il faudrait créer des cadres de coopération de gagnant-gagnant de telle manière que tous ces savoirs faire qui existent dans nos pays puissent être au service de leurs pays d'origine et aussi de l'Europe.

Je ne cesse de répéter à mes amis et collègues européens que le futur d'une Europe qui peut compter dans le monde de demain vis-à-vis de l'Asie, vis-à-vis de l'Amérique, réside dans une intégration régionale plus renforcée avec l'Afrique du Nord et les pays du voisinage.

Si l'Europe veut arriver à une neutralité carbone en 2050, si l'Europe veut être parmi les économies les plus dynamiques aux années 2050, elle ne peut pas y arriver sans une coopération avec le Sud de la Méditerranée, de l'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient.

L'Afrique subsaharienne est un marché de 4,3 trillions de dollars, c'est le continent où il y a le taux de croissance le plus élevé aujourd'hui, alors ce n'est pas de l'aide qu'elle attend aujourd'hui mais c'est un véritable partenariat

pour des investissements efficaces pour le bien-être de l'Afrique et aussi de l'Europe.

La gestion des relations entre les pays méditerranéens dont la Palestine et Israël dans ce contexte-là, n'est pas des plus aisée, comment pouvez-vous être un élément d'apaisement dans le cadre de votre rôle ?

C'est très dur. Nous sommes, en tant qu'UPM, orientés vers les questions de développement humain et de développement soutenable. Le contexte actuel est difficile pour qui que soit tenant les rênes de l'organisation, il faut que les grands pays de la région prennent les décisions nécessaires pour avoir l'impact voulu.

 **«Un jour peut-être, l'UPM pourrait devenir un acteur réel pour l'édification d'une communauté de destin en Méditerranée.»**

Les acteurs internationaux importants et les nations unies doivent remplir leur rôle avant les autres. Je rappelle que l'idée de la création de notre organisation est née du processus de Barcelone née après les accords d'Oslo. C'est une promesse de paix au Moyen-Orient que nous espérons aussi honorer à travers ce cadre



de coopération. Nous sommes le seul cadre international où la Palestine et Israël sont des membres à parts égales.

Aller jusqu'à dire jouer un rôle politique aujourd'hui, n'est pas réaliste et encore moins possible. Nous travaillons essentiellement sur l'étude des raisons des conflits et sur l'économique et le social et nous ne pouvons qu'espérer la paix dans la région avec deux états indépendants.

UPM et politique de voisinage, y-a-t-il interférence ?

La politique de voisinage est très importante, avec un volet financier très consistant dont la Tunisie est un pays bénéficiaire. Les maîtres d'œuvre de cette politique disposent de beaucoup plus de moyens que nous à l'UPM.

La politique de voisinage est bilatérale, c'est l'Europe et la Tunisie, l'Europe et le Maroc, l'Europe et l'Égypte etc. Notre mission à nous relève de la coopération régionale. Nous travaillons tous ensemble, nous sommes des facilitateurs et nous nous situons dans une vision interrégionale.

Les politiques que nous adoptons ne sont pas faites par le Nord seulement ou le Sud à lui seul, nous les décidons ensemble,

dans un cadre de concertation, pour arriver à un consensus sur les axes de coopération. La politique de voisinage est une politique européenne et bilatérale et ne revêt pas une dimension régionale.

Pensez-vous qu'un jour l'UPM pourrait avoir une force de frappe lui permettant d'être un acteur réel dans la prise de décisions déterminantes pour la Méditerranée ?

Un jour peut-être. Mais pas maintenant, ce que nous faisons aujourd'hui est d'établir des diagnostics, proposer, argumenter et rapprocher les points de vue de nos membres à propos de problématiques qui touchent tout le monde. Nous pourrions peut-être un jour devenir un acteur réel pour l'édification d'une communauté de destin économique, sociale et humaine et l'établissement d'un ordre méditerranéen stable et durable mais pas tout de suite.

Entretien conduit par Amel Belhadj Ali

Hypothèses

Le budget de l'État pour l'année 2024 est estimé à 77,8 milliards DT, soit une augmentation de 9,3 % ou + 6,6 milliards DT par rapport aux résultats actualisés de l'année 2023.

Les estimations du projet de budget de l'État pour l'année 2024 sont basées sur les résultats attendus pour l'année 2023, à la lumière de l'exécution du budget au 31 août 2023 et de l'évolution des différents indicateurs économiques conformément au modèle de développement pour l'année 2024.

Concernant les hypothèses du projet de Budget 2024 :

Le budget de l'État pour l'année 2024 a été estimé sur la base des hypothèses suivantes :

Un taux de croissance économique de 2,1 % ;

Un taux de change du dinar tunisien estimée sur la base du cours moyen des derniers mois de l'année 2023 ;

Un prix moyen du baril de pétrole brut de type Brent à 81 dollars américains ;

Une évolution des importations de biens.



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 08/2023

pour la réalisation d'une étude stratégique
pour la restauration et l'aménagement de
la zone sud du lac Nord de Tunis



La date limite de réception des offres
au siège d'Al Buhaira-Invest, est fixée au

**LUNDI 04 DÉCEMBRE 2023
À 17H00**

Evolution des Tunisiens Résidents à l'Étranger par ensemble de pays (2010 - 2020)

| Pays | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2017 | 2018 | 2020 |
|--------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Europe | 958 606 | 998 989 | 1 032 412 | 1 069 646 | 1 109 280 | 1 122 067 | 1 252 634 | 1 252 634 | 1 366 646 |
| Maghreb | 110 038 | 115 049 | 91 584 | 93 682 | 95 111 | 26 593 | 26 080 | 26 080 | 26 365 |
| Pays Arabes | 52 252 | 50 082 | 59 616 | 68 474 | 74 326 | 83 792 | 89 622 | 89 622 | 117 589 |
| Amérique | 31 579 | 33 205 | 35 727 | 37 975 | 41 289 | 44 195 | 47 185 | 47 185 | 65 193 |
| Afrique | 1 495 | 1 839 | 2 143 | 2 563 | 3 126 | 3 359 | 4 372 | 4 372 | 5 577 |
| Asie | 1 020 | 1 306 | 1 383 | 1 318 | 2 119 | 2 365 | 2 222 | 2 222 | 5 299 |
| Océanie | 644 | 348 | 348 | 348 | 439 | 41 | 2 192 | 2 192 | 0 |
| Ensemble | 1 155 634 | 1 200 818 | 1 223 213 | 1 274 006 | 1 325 690 | 1 282 412 | 1 424 307 | 1 424 307 | 1 586 669 |

Source : Ministère des Affaires Etrangères
 Les données de l'année 2016 ne sont pas disponibles
 Les données concernant la Libye ne sont pas disponibles



SOTUGAR

Deux nouveaux mémorandums pour faciliter l'accès aux financements

La Société Tunisienne de Garantie, SOTUGAR, gestionnaire de régimes de garantie pour faciliter l'accès aux financements des PME et TPE, vient de signer deux mémorandums (MoU), d'une part avec l'ANME (Agence nationale de maîtrise de l'énergie) et, d'autre part, avec le FTI (Fonds tunisien d'investissement).

Le premier porte sur l'appui des garanties de prêts dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables et a été signé entre M. Tahar Ben Hatira, PDG de la SOTUGAR, et M. Fathi Hanchi, Directeur Général de l'ANME. Cette convention vise à promouvoir les investissements éligibles au financement et aux garanties dans les filières de l'énergie, ainsi que d'œuvrer à

surmonter les obstacles pouvant exister.

« Il y a un potentiel d'affaires très important dans le secteur et nous sommes prêts à accueillir les nouveaux projets à bras ouverts », a déclaré à cette occasion le PDG de la SOTUGAR.

La seconde convention a été paraphée par M. Tahar Ben

Hatira pour la SOTUGAR et M. Mohamed Ouertatani, Directeur Général du FTI. Elle concerne la mise en place d'une coopération mutuelle pour la création d'un mécanisme de garantie nécessaire au soutien des lignes de crédit octroyées par le FTI. LE MoU entre les deux parties vise à stimuler les entreprises innovantes et les investissements dans les zones de développement régional.

Par ailleurs, la SOTUGAR a annoncé le lancement d'une plateforme pour le Fonds de garantie des startups, sachant que l'écosystème tunisien compte actuellement 952 startups labellisées et reconnues comme innovantes.

Depuis sa création il y a 20 ans, la SOTUGAR a participé à garantir des financements aux PME et TPE pour 760.000 projets et un total de 1,2 million d'opérations effectuées.

Il est à noter que ces annonces sont intervenues en marge de la 7e Conférence internationale des sociétés et programmes de garantie dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) qui s'est déroulée cette semaine à Tunis à l'égide de la SOTUGAR en présence des représentants et hauts responsables des sociétés de garantie de la région.

Cette conférence, placée sous le patronage de Monsieur le Chef du Gouvernement et ouverte par Madame la ministre des Finances et par Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie, a constitué une occasion pour les acteurs de la garantie de la région MENA de dresser l'état des lieux de leur secteur dans un contexte économique et financier international en pleine mutation.

Les intervenants ont été unanimes à rappeler qu'en l'absence de confiance, ni les investissements, ni les financements, ni la garantie ne pouvait avoir lieu. De même qu'il a été souligné que le financement des petits et moyens projets productifs et créateurs d'emplois était la véritable vocation du rôle économique et social responsable des banques et des établissements de financement.

La question de la transition vers une économie verte et ses futurs enjeux a également constitué un sujet de débat riche en échanges et en propositions dans la mesure où les experts ont tiré la sonnette d'alarme sur le fait que la région MENA était l'une des plus vulnérables au changement climatique.

Les participants à la conférence de Tunis ont été unanimes à souligner l'importance de soutenir le financement vert par les gouvernements, les institutions

spécialisées et les sociétés de garantie en levant les barrières et en adaptant la fiscalité de ces activités.

Il est à noter que la prochaine que la prochaine conférence internationale des sociétés et programmes de garantie dans la région MENA aura lieu au Yémen.

A propos de la SOTUGAR (Société Tunisienne de Garantie)

Créée en 2003, la SOTUGAR est une société anonyme à participation publique dont le capital est réparti en trois parties : l'Etat tunisien, les banques publiques et les banques privées. La SOTUGAR est gestionnaire de régimes de garantie, une forme d'assurance pour faciliter l'accès aux financements pour les TPME et les accompagner dans les différentes phases de leur existence, de la création à l'extension jusqu'à la restructuration. Elle intervient donc en cas de défaillance pour rembourser la banque ou la SICAR. La SOTUGAR gère plus d'une douzaine de régimes de garantie qui s'adressent aux PME, TPE, startups, et à une certaine catégorie de particuliers, etc.

Elle est également active dans les réseaux euro-méditerranéens de la garantie depuis 2016, et de même active depuis 2014 dans le réseau arabe de garantie dont l'institutionnalisation est en cours.



PLF 2024

2,6 milliards de dinars pour la subvention du panier de céréales, de pâte alimentaire et de couscous

Le projet du Budget de l'Etat pour l'année 2024 consacre un montant de 2,6 milliards de dinars pour la subvention du panier de céréales, de pâte alimentaire et de couscous, soit plus d'un tiers des dépenses de subvention du panier des produits de bases (hors carburant et transport), sur un montant total de subvention de 3,5 milliards de dinars.

Le gouvernement prévoit, ainsi, que ce montant sera alloué pour la subvention du panier des produits de base composé des céréales, de l'huile végétale, du lait, des pâtes alimentaires, du couscous, du sucre et des papiers scolaires.

Le volume des dépenses prévu pour le panier de subvention des produits soumis aux interventions du fonds de subvention, a régressé d'environ 241 millions de dinars entre 2023 et 2024.

Ce fonds consacrera 2,4 milliards de dinars pour les céréales, 524 MD pour le lait, 380 MD pour les huiles végétales, 190 MD pour les pâtes alimentaires et le couscous, 41 MD pour le papier scolaire et 10 MD pour le sucre.

Le Gouvernement a prévu des plans de subvention reposant sur plusieurs mécanismes internes qu'il compte adopter dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2024.

Il s'agit de créer des mécanismes alternatifs pour financer les dépenses de subvention tels que l'augmentation du taux de la redevance à 3% pour les restaurants touristiques et l'instauration d'une taxe sur les dérivés du lait...

Toujours selon le PLF 2024, la subvention du carburant sera d'environ 8 milliards de dinars sur un total de subvention estimé à 11,3 milliards de dinars. Outre le carburant, le Gouvernement consacrera une enveloppe d'environ 660 MD pour les subventions du panier des produits de base et du transport.



PLF 2024

Pas de nouveaux impôts, mais des réformes du système de compensation

Mohamed Salah Ayari, membre du Conseil national de la fiscalité et conseiller fiscal, a déclaré que le projet de loi de finances 2024 (PLF) envisage la réforme et le ciblage du système de compensation tout en n'imposant aucun nouvel impôt ou frais aux entreprises et aux citoyens.

Au cours d'une journée d'étude sur le PLF 2024 tenue, mercredi, à l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP), il a réfuté les nouvelles et les informations relayées autour de ce système, soulignant que le PLF 2024 contient des mesures visant à augmenter le taux de redevance sur certaines activités commerciales et économiques qui utilisent des matériaux subventionnés.

Il a estimé que ces mesures visent à récupérer une partie

des dépenses de compensation et a évoqué l'ensemble des procédures contenues dans les différents chapitres du projet de loi de finances pour l'année prochaine, qu'il a jugées importantes et positives pour soutenir le financement de projets ciblant les catégories à faibles revenus en accordant des prêts sans excédent et en soutenant le secteur agricole, qui a connu de nombreuses difficultés ces dernières années.

Il a proposé dans ce cadre de décréter une amnistie fiscale, notamment en faveur des entreprises qui disposent de dettes auprès du ministère des Finances, compte tenu de la situation économique que traverse le pays. Il a recommandé une amnistie fiscale de cinq ans pour les entreprises qui ont des dettes de 1 MD, soulignant que

l'Etat ambitionne d'atteindre 44 milliards de recettes fiscales au cours de l'année à venir.

Il a également proposé de collecter des recettes fiscales supplémentaires pour financer le budget de l'Etat afin d'éviter autant que possible le recours à l'endettement extérieur.

Au sujet de la poursuite de la réforme du régime forfaitaire et de mobilisation des ressources financières, Mohamed Saleh Ayari a préconisé d'adopter un montant de deux mille dinars pour les bénéficiaires du régime forfaitaire qui sont au nombre de 360 mille actuellement. Il a fait savoir que l'Etat pourra collecter 400 MD, si 200 000 bénéficiaires du régime forfaitaire paient 2.000 dinars.



PLF 2024

La masse salariale de la fonction publique représente 39,6% des dépenses budgétaires

Dans le projet de Budget de l'Etat pour l'année 2024, il est prévu que les dépenses budgétaires pour l'ensemble de l'année 2024 atteindront 59 805 MDT, soit une augmentation de 6,7 % ou 3 734 MDT par rapport aux dépenses actualisées pour l'année 2023, réparties comme suit :

- Des crédits ont été prévus pour les dépenses de rémunération à hauteur de 23 711 MDT (l'équivalent

de 39,6% du total des dépenses), contre 22 773 MDT actualisés pour l'année 2023, soit une augmentation de 939 MDT ou 4,1 %. Les dépenses de rémunération représentent 13,5 % du produit intérieur brut, contre 14,4 % prévus pour 2023 et 14,7 % enregistrés en 2022.

Les estimations des dépenses de rémunération reposent sur plusieurs mesures et orientations visant à redoubler d'efforts pour maîtriser la masse salariale et

la réduire progressivement à des proportions raisonnables du produit intérieur brut, principalement par le biais des mesures suivantes :

- Limiter les recrutements aux besoins avérés et prioritaires, réduire progressivement le nombre de diplômés des écoles de formation, ne pas remplacer les vacances et s'efforcer de couvrir les besoins avérés par le recyclage des ressources humaines disponibles ;

- Adopter les programmes mis en place pour réduire le nombre d'agents de la fonction publique, notamment par :

- La poursuite de la mise en œuvre du programme spécial de mise à la retraite anticipée avant l'âge légal prévu à l'article 14 de la loi de finances pour 2022 ;

- S'assurer de la mise en œuvre des dispositions de l'ordonnance n° 387 du 18 avril 2022 relative à la mobilité fonctionnelle des agents publics au profit des ministères et des établissements publics à caractère administratif ;
- Poursuivre l'encouragement à la prise de congé pour création d'entreprise conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi de finances pour 2022 ;

- Développer la gestion des ressources humaines et du système de rémunération dans la fonction publique ;

- Mettre en œuvre la deuxième tranche du programme d'augmentation des salaires dans le secteur public à partir de janvier 2024.



PLF 2024

Les dépenses de compensation représentent près de 19% des dépenses budgétaires

Dans le projet de loi de finances pour la gestion 2024, les dépenses de compensation pour l'année 2024 sont estimées à 11,3 milliards de dinars tunisiens (MDT) -Soit près de 19% des dépenses budgétaires-, contre 11,5 milliards DT prévus pour 2023, soit une diminution de 138 MDT ou -1,2 %.

Les dépenses de soutien concernent principalement les domaines suivants :

- **Les carburants et l'électricité** : Les dépenses de compensation des carburants et de l'électricité ont considérablement augmenté ces deux dernières années, atteignant pour la première fois 5,3 % du

produit intérieur brut (PIB) en 2022 et 4,4 % du PIB prévu en 2023, en raison de la volatilité persistante du taux de change et des prix du pétrole sur les marchés mondiaux.

- Dans le budget 2024, le soutien aux carburants et à l'électricité sera maintenu, mais des efforts supplémentaires seront déployés pour maîtriser ces dépenses, notamment par les mesures suivantes :
 - La mise en place de systèmes de surveillance de la consommation de carburant dans le secteur public ;
 - La mise en œuvre de programmes de sensibilisation à la rationalisation de la consommation des produits pétroliers ;



- Des mesures visant à améliorer les performances et à maîtriser les coûts de production ;
- La prise de mesures fiscales pour encourager l'utilisation des énergies alternatives et propres, notamment l'énergie solaire et l'énergie éolienne ;
- L'encouragement de l'investissement du secteur privé dans la production d'électricité, notamment dans les sources d'énergie renouvelables ;
- La création d'une autorité de régulation pour la gestion et la supervision du secteur de l'électricité.

Il est prévu que les dépenses de compensation des carburants et de l'électricité pour 2024 atteignent environ 7 086 MDT, contre 7 030 MDT actualisés pour 2023, soit une augmentation de 56 MDT.

Ces dépenses seront réparties entre la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) pour 4 019 MDT et la Société tunisienne des industries de raffinage (STIR) pour 3 067 MDT, en tenant compte de l'impact d'une série de mesures, notamment celles visant à améliorer les performances des entreprises et à maîtriser la consommation d'une part,

et à contrôler les circuits de distribution des bouteilles de gaz domestique d'autre part.

Les estimations des dépenses de compensation des carburants et de l'électricité sont basées sur les hypothèses suivantes :

- Un prix moyen du baril de pétrole Brent de 81 dollars, sachant que les estimations de la plupart des organisations internationales pour le prix moyen du baril de pétrole pour 2024 se situent entre 80 et 87 dollars.
- La stabilité du taux de change du dollar.
- Une augmentation de 7% de la consommation nationale de produits pétroliers et de 3% de la consommation d'électricité.
- Le règlement d'une partie des arriérés de la STIR, d'un montant d'environ 220 MDT.

En conclusion, les dépenses de compensation de l'État tunisien pour 2024 sont estimées à 11 337 MDT, en baisse de 1,2 % par rapport à 2023. Les efforts du gouvernement pour maîtriser ces dépenses se concentrent sur les domaines des carburants et de l'électricité, où les dépenses sont les plus élevées.

12,3 milliards de dinars

Les recettes touristiques et les revenus du travail cumulés ont drainé plus de 12,3 milliards de dinars, à la date du 20 octobre courant, d'après les indicateurs financiers et monétaires publiés, jeudi, par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

En fait, les recettes touristiques ont augmenté de près de 40%, passant de 4,4 milliards de dinars, en octobre 2022, à près de 6,2 milliards de dinars, actuellement. De même, les revenus du travail cumulés ont légèrement évolué de 4,3% pour atteindre 6,1 milliards de dinars.

L'accroissement des recettes touristiques et des revenus du travail a favorisé l'augmentation des avoirs nets en devises, lesquels se sont établis au niveau de 26,7 milliards de dinars, l'équivalent de 119 jours d'importation, à la date du 25 octobre courant, contre 22,7 milliards de dinars (104 jours d'importation), un an auparavant.

Les services de la dette extérieure ont, à leur tour, enregistré une hausse de 21,8%, à 8,2 milliards de dinars.

PLF 2024

L'État continue à miser sur l'endettement auprès des banques locales



Le 20 octobre courant, les prêts contractés par l'Etat auprès des banques et des institutions publiques sous forme de bons de trésor se sont élevés à 24.016,9 millions de dinars, contre 22.550,4 millions de dinars, il y a un an, soit une augmentation de 1.466,5 millions de dinars, ce qui semble présager la poursuite du recours à l'endettement, surtout intérieur.

Selon les indicateurs monétaires et financiers publiés par la Banque centrale de Tunisie (BCT), cette augmentation est principalement due à l'évolution de l'encours des bons de trésor à court terme (BTCT) à 8.493 millions de dinars, soit une hausse de 2.274,8 millions de dinars (26,78 %).

En revanche, l'encours des bons de trésor assimilés (BTA) (à long terme) est passé de 16.332 millions de dinars le 20 octobre 2022, à 15.523, 9 millions de dinars, le 20 octobre courant, soit une baisse de 808,3 millions de dinars (21,5 %).

Selon certains experts économiques, ces données reflètent l'approche adoptée par les banques et les institutions financières et qui consiste à accorder à l'Etat des emprunts à court terme, vise essentiellement à mobiliser de la liquidité et à réaliser des marges bénéficiaires significatives.

A cet égard, le volume total de refinancement par la BCT est actuellement de 12.603,5 millions de dinars, soit une augmentation de 528,3 millions de dinars par rapport à l'année précédente.

Cependant, le recours à l'emprunt bancaire sous forme de bons de trésor reflète la poursuite de la politique d'endettement alors qu'il existe plusieurs autres choix comme l'emprunt direct auprès de la BCT et qui s'inscrit dans le cadre de la révision de la loi sur l'indépendance de l'Institut d'émission.

L'emprunt bancaire sous forme de bons de trésor est extrêmement coûteux pour le budget de l'Etat. En effet, les taux d'intérêt oscillent entre 8,41 et 9,94%, selon les dernières données de Tunisie Clearing, qui rappelle que ces taux sont très proches de ceux appliqués par les banques sur les prêts accordés aux entreprises et sociétés tunisiennes.

Le ministère des Finances a adopté dans le cadre du Projet du Budget de l'état 2024, la même approche en augmentant ses emprunts intérieurs à 11.743 millions de dinars, dont 5.805 millions de dinars sous forme de bons de trésor à court terme et 2.375 millions de dinars (bons de trésor à long terme) en plus d'un prêt bancaire en devises d'une valeur de 693 millions de dinars.



Gouverneur de la BCT

les mécanismes de garantie des crédits, une piste pour faciliter l'accès des PME au financement

Le développement de mécanismes de garantie des crédits, dans le cadre d'une approche de Partenariat-Public-Privé (PPP), pourrait être une piste à explorer par les décideurs

pour faciliter l'accès des PME au financement et garantir à ces entreprises des conditions de croissance durables et inclusives, a affirmé le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie

(BCT), Marouane Abassi. Abassi, qui intervenait, à Tunis, à la 7e Conférence internationale des sociétés et programmes de garantie dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique

du Nord (MENA), a ajouté que "les solutions de marché ne peuvent, à elles seules, suffire et les interventions des pouvoirs publics ont atteint leurs limites".

"Un niveau plus élevé de risque, l'indisponibilité d'une information de qualité et le manque de collatéral (garantie que l'on apporte en échange d'un prêt) sont autant de facteurs qui témoignent de l'existence d'un gap de financement pour les très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME), a encore souligné le gouverneur de la BCT, à ce conclave, organisé les 24 et 25 octobre 2023 à Tunis, sur la thématique "les Institutions de garantie, des décennies d'activité, réalités et défis", à l'initiative de la SOTUGAR.

Il a rappelé, à cette occasion, que la crise du COVID a mis en exergue "l'importance des mécanismes de garantie de crédit en tant qu'amortisseur de chocs pour assurer la continuité des affaires et la préservation du tissu économique, malgré que l'apport de ces derniers s'avère encore limité pour booster la croissance et l'inclusion financière". Marouane Abassi a mis l'accent, à cet effet, sur la nécessité de reconsidérer le modèle institutionnel et économique des mécanismes de financement de garantie de crédit et leur cadre de régulation et de gouvernance pour qu'ils assurent pleinement

leurs rôles en tant que catalyseur de risques liés au financement des TPE et PME.

"Une institution de garantie de crédit doit être érigée en tant qu'une véritable institution financière, dotée d'un modèle économique d'impact et de ressources suffisantes. Elle devrait être assujettie à un cadre de gouvernance et de régulation. En effet, les mécanismes de garantie de crédit en place doivent faire l'objet d'une régulation et d'une supervision efficaces et adaptées en vue de garantir leur viabilité", a encore indiqué le gouverneur de la BCT.

De son côté, le président directeur général de la société tunisienne de garantie (SOTUGAR), Tahar Ben Hatira a appelé à l'amélioration et l'assainissement du climat des affaires et à la garantie de la stabilité, car "en l'absence de ces conditions, l'investisseur ne peut pas investir, les bailleurs du fonds ne peuvent pas financer et même les institutions de garantie ne peuvent pas garantir quelque chose qui n'existe pas". Il a rappelé que la SOTUGAR œuvre depuis sa création, à faciliter l'accès aux financements des TPE et PME dans le but de promouvoir le développement économique et l'inclusion financières globale. Pour la ministre des Finances, Sihem Nemsia, les sociétés de garantie jouent un rôle crucial dans l'appui et la facilitation

de l'accès des TPE et PME aux financements nécessaires pour la réalisation des projets et investissements dans les divers domaines.

"Le ministère des finances en collaboration avec la Banque mondiale œuvrent à mettre en place un plan d'action pour mieux développer la SOTUGAR étant donnée l'importance de système de garantie dans l'objectif d'inciter à la croissance et assurer le financement des institutions économiques", a-t-elle fait savoir. Elle a rappelé qu'une convention a été conclue en janvier 2023 entre le ministère des finances et la BCT pour améliorer les modes de gouvernance et de surveillance de la SOTUGAR. Cette convention témoigne, selon ses dires, de la volonté des pouvoirs publics d'adopter les meilleures pratiques en matière de gestion des risques et de booster l'apport de la société.

Ont pris part à la 7e Conférence internationale des sociétés et programmes de garantie dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), des hauts responsables, des dirigeants ainsi que des représentants d'institutions de garantie, dont la majorité provenant de pays arabes : Maroc, Algérie, Egypte, Jordanie, Libye, Qatar, Yémen, Liban, Arabie Saoudite...

Tunisie

La TVA sur les nouveaux logements pourrait passer de 13% à 19%



parlement la prorogation de la décision prise en 2020 pour une durée de 4 ans, de l'application d'une TVA de 13% sur l'acquisition de nouveaux logements.

Selon nos informations et d'après les experts, le fait de ne pas annoncer la poursuite de cette mesure signifie son annulation à partir de 1er janvier 2024, et l'application d'un taux de TVA de 19% sur les nouveaux logements. Ce dernier taux a été déjà proposé antérieurement par les pouvoirs publics.

La question qui se pose est de savoir si la nouvelle TVA sera appliquée à tous types de logements. Pour rappel, les promoteurs privés fournissent trois offres de logements, une sociale, une de moyen standing et une de haut standing. Mais ces derniers accusent aujourd'hui une mévente à cause de plusieurs facteurs dont un TMM élevé, autant pour eux, que pour les acheteurs potentiels.

Confrontés à la difficulté d'accéder à des emprunts extérieurs conséquents pour financer le budget 2024, les fiscalistes tunisiens jouent sur l'ambiguïté des textes pour soutirer aux contribuables le maximum de ressources en les mettant, le plus souvent, devant le fait accompli. C'est d'ailleurs le sport favori du ministère des finances depuis 2011.

Parmi les professions qui pourraient payer les frais de cette ambiguïté des textes, figurent les promoteurs immobiliers.

Ces derniers sont actuellement inquiets et attendent avec impatience la promulgation de la loi de finances 2024.

Ils redoutent particulièrement une augmentation non déclarée de l'impôt sur les nouveaux logements, un secteur déjà sinistré par l'effet de la baisse de plus de 50% du pouvoir d'achat des Tunisiens et par la flambée des prix de matériaux de construction et des terrains aménagés.

A l'origine de leur inquiétude la non-mention dans la PLF 2024, soumis actuellement au

ABS



Augmentation de 89% des exportations des produits extraits de la figue de Barbarie

Les exportations des produits extraits de la figue de Barbarie ont augmenté de 89%, entre 2020 et 2022, a indiqué la coordinatrice du projet Pampat Tunisie (Projet d'Accès aux Marchés des Produits Agroalimentaires et de Terroir), Lamia Thabet.

Intervenant, jeudi, lors d'une journée portes ouvertes organisée au siège de l'APII pour présenter les activités et les projets de l'ONUDI en Tunisie, la responsable a expliqué cette évolution par la forte demande sur l'huile de pépins de figue de barbarie, produit phare de cette

industrie, et qui est très sollicité pour ses diverses vertus.

Ce produit fait partie des huiles végétales naturelles qui sont utilisées dans un large éventail d'industrie, a-t-elle encore rappelé.



La figue de barbarie n'a jamais été aussi valorisée, indique la responsable, précisant que le nombre d'entreprises spécialisées dans ces produits a atteint 67 en Tunisie dont une grande partie d'entre elles exercent avec un appui direct du projet Pampat.

Elle a également indiqué que 55 entreprises produisent actuellement en Tunisie divers produits cosmétiques et parapharmaceutiques à haute valeur ajoutée.

Près de 429 postes d'emplois dans ce secteur ont été créés durant deux ans (de 2020 à 2022) dont la majorité sont des femmes.

Le projet Pampat, qui se poursuit de janvier 2020 à fin décembre 2024, est actuellement dans sa deuxième phase. Il met l'accent sur le développement des chaînes de valeur agro-industrielles, la promotion des labels de qualité liés à l'origine et le marketing territorial afin d'assurer la commercialisation des produits de terroir et la création d'emplois. Le projet est également axé sur la promotion des projets industriels ou à caractère artisanal de production des dérivés de dattes où la Tunisie compte actuellement 19 entreprises spécialisées dans ce secteur, outre le projet de promotion de la tomate séchée puisque 90% de la production est

destinée à l'export, selon Thabet qui a précisé que le secteur compte 24 entreprises en activité en Tunisie.

Ces filières offrent des perspectives prometteuses en termes de création de valeur ajoutée, d'accès aux marchés internationaux et de génération d'emplois dans des zones défavorisées, a ajouté Thabet.

Rappelons que les résultats de la première phase du projet PAMPAT ont permis de valoriser les produits du terroir et agroalimentaires ancestraux ancrés dans leurs régions d'origine en Tunisie et de préparer le 1er inventaire tunisien des produits du terroir, outre la mise en oeuvre de la stratégie Nationale de valorisation des produits du terroir en 2022 dans deux gouvernorats pilote à savoir Kairouan et Nabeul.

Le PAMPAT 2 est financé par le Secrétariat d'Etat à l'Economie de la Confédération Suisse (SECO) et est mis en oeuvre par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) en étroite collaboration avec les Ministères de l'Industrie et de l'Agriculture tunisiens.

Le projet continuera à mettre sous les projecteurs les produits agroalimentaires du terroir tunisiens avec un budget de 4,1 millions de francs suisses.

Éducation et Energie

Les ministères de l'Education et de l'Energie accaparent 15 milliards de dinars de la totalité des enveloppes de dépenses budgétaires de l'Etat (59 milliards de dinars) repartis par missions et par missions spéciales pour l'exercice 2024.

Les données publiées par le gouvernement, dans son rapport sur le projet de loi de finances (PLF) 2024, révèlent que ces montants sont répartis sur 34 missions et missions spéciales au cours de 2024.

Les dépenses de financement, viennent en troisième place avec 6,8 milliards de dinars, suivis par le ministère de l'Intérieur avec 5,8 milliards de dinars, le ministère de la Défense avec environ 4 milliards de dinars et la santé avec 3,9 milliards de dinars.

Le gouvernement a alloué 2,8 milliards de dinars au ministère des Affaires sociales et au ministère du Commerce environ 3,7 milliards de dinars, tandis que le ministère de l'Agriculture recevra 2,2 milliards de dinars.



PLF2024

Une enveloppe de 656 MD sera allouée au secteur de l'eau

La Tunisie consacrera un montant de 656 millions de dinars (MD) pour investir dans le secteur de l'eau, en 2024, et entamer effectivement la mise en œuvre d'un programme de transfert des eaux excédentaires vers le centre et continuer l'exploitation des eaux traitées dans le secteur agricole.

Le gouvernement a fourni des données détaillées sur les investissements dans ce secteur dans le cadre des projets du ministère de l'Agriculture, inclus dans le projet du budget de l'État pour l'année 2024, dont la consécration d'environ 260 MD aux projets de développement et de 397 MD à la poursuite de la réalisation des projets

d'investissements.

Le gouvernement accordera des subventions d'investissement dans le secteur de l'eau estimées à 16 MD, soutiendra le programme de pompage d'eau à un coût de 25 MD et poursuivra l'approvisionnement de Béja et Bizerte en eau potable dans le cadre du projet d'alimentation

des zones rurales en eau potable, en plus de consacrer 237 MD au projet spécial de consolidation des ressources en eau.

La Tunisie poursuivra l'achèvement de la station de dessalement de l'eau de mer de Zarat, notamment la première tranche, qui fournira 50 000 mètres cubes par jour, et la première tranche du projet de dessalement d'eau de mer à Sfax, qui fournira 100 000 mètres cubes par jour.

En ce qui concerne les projets d'investissement dans le domaine de l'eau notamment, le gouvernement envisage de commencer effectivement la réalisation des barrages Khallal et Raghai, pour un coût d'environ 393 MD, financé par le Fonds

arabe pour le développement économique et social (FADES) et la Banque allemande de développement (KfW), et de poursuivre l'aménagement du canal Arousiya, à un coût de 75 MD.

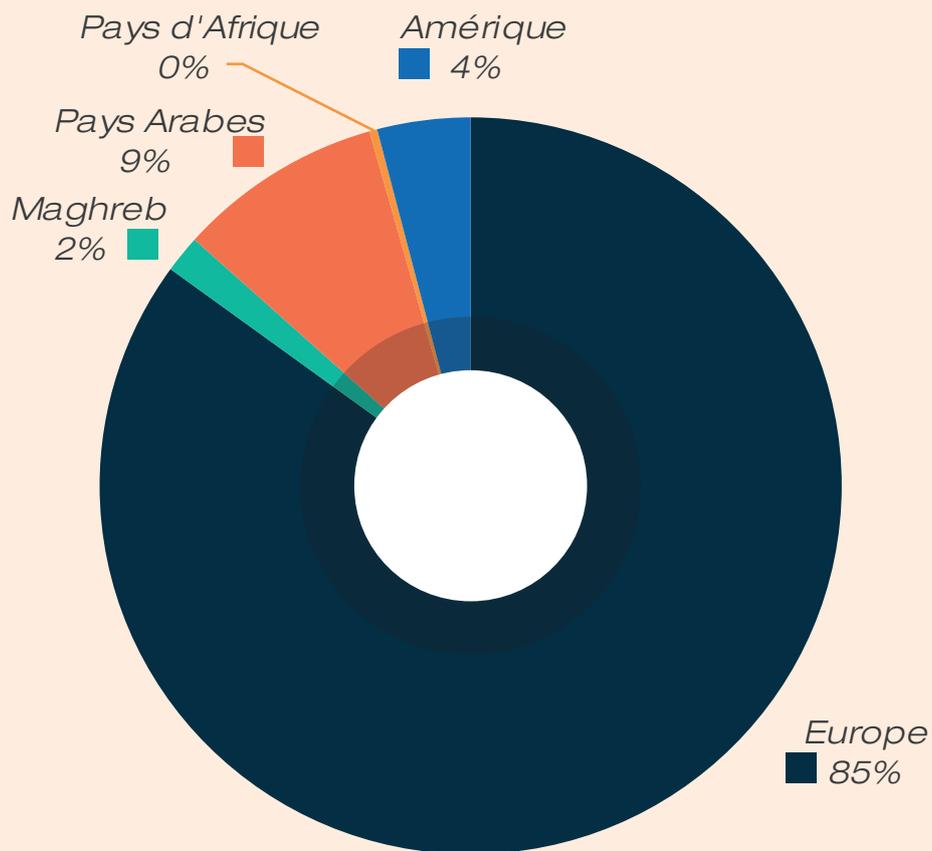
La liste des projets comprend également l'entretien des systèmes hydrauliques, la poursuite de la réalisation du projet du barrage supérieur de Malak à un coût de 277 MD, l'augmentation de la capacité du réservoir du barrage de Bouhartma, la modernisation des infrastructures du canal Majerda-Cap bon à un coût de 301 MD et poursuivre l'achèvement des travaux des réservoirs de Saida et de Kalaa Kobra.

Le ministère de l'Agriculture continuera à rénover ou remplacer les puits profonds du sud tunisien, à un coût d'environ 190 MD, dont le financement est assuré par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

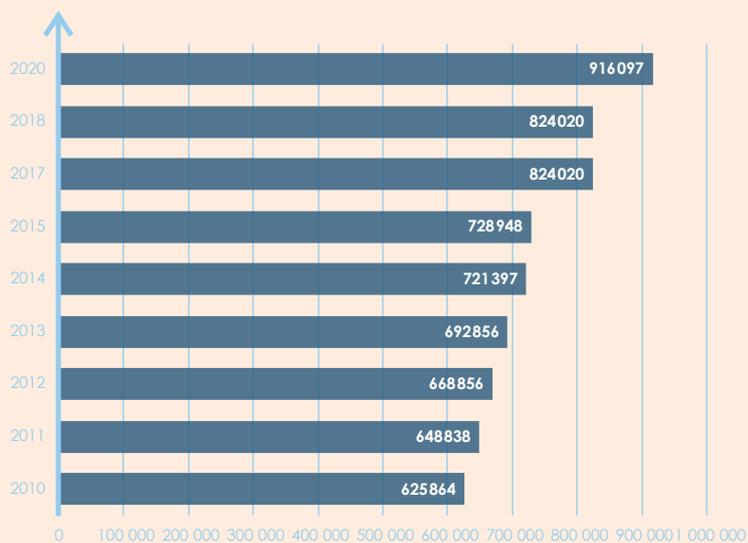
Le ministère de l'Agriculture a élaboré des plans pour développer d'autres périmètres irrigués, notamment un projet d'intensification de l'agriculture irriguée pour réhabiliter et améliorer leur exploitation au niveau des réseaux de drainage et d'assèchement et de création de pistes agricoles, financé par la Banque mondiale à un coût de 411 MD et s'étendant sur 6 ans, en plus de la poursuite de l'exploitation du projet des eaux traitées dans le domaine agricole.



Répartition des tunisiens résidents à l'étranger par Pays (2020)



Evolution du nombre de tunisiens résidents en France (2010 - 2020)





Transition énergétique

Défis et solutions pour un déploiement massif des ER en Tunisie

Des acteurs clés nationaux et internationaux du secteur énergétique ont été au rendez-vous, au 2ème Salon International de la Transition Energétique "SITE 2023", qui se tient à partir de mercredi, au siège de l'UTICA.

Cette deuxième édition qui se poursuivra jusqu'au 27 octobre 2023, est organisée à l'initiative de la Chambre Syndicale du photovoltaïque (CSPV), en

partenariat avec la Société de Gestion de la Technopôle de Borj Cedria avec l'appui des projets du programme Energie et Climat de la GIZ.

Ce conclave de trois jours, organisé, cette année, sur le thème "l'initiative du dialogue et de l'innovation" a pour objectif de faire le point sur les mécanismes et moyens de booster la transition énergétique et faire mieux

connaître les innovations et les opportunités de financement.

Les intervenants à la première journée de cette exposition ont mis l'accent sur la nécessité pour la Tunisie qui fait face à un déficit énergétique qui s'accroît d'une année à l'autre, d'investir dans les énergies renouvelables en tant que "choix incontournable".

La stratégie énergétique

nationale à l'horizon 2030 vise à atteindre une production de 35% d'électricité à partir des énergies renouvelables. Cette même stratégie projette de réduire l'intensité carbone dans le pays de 46% d'ici, 2030, sachant que trois quarts des efforts de réduction doivent provenir du secteur de l'énergie. Dans le cadre de cette stratégie, la Tunisie projette de finaliser le projet de connection électrique avec l'Italie avant fin 2027. Une station de transfert d'énergie de pompage (STEP) sera opérationnelle d'ici 2029, sur l'Oued El Melah, pour la production de 400 à 600 MW d'hydroélectricité, indique la Société tunisienne d'électricité et de gaz (Steg), le maître d'œuvre du projet.

Une fois opérationnelle, la station permettra d'économiser 250 Ktep de carburant par an et d'éviter 525 000 tonnes de CO2 par an.

Le projet, qui sera implanté sur Oued El-Melah, à proximité du village de Zagua, à 17 km de la ville de Tabarka, dans le gouvernorat de Jendouba, s'inscrit dans le cadre des mesures d'accompagnement à la mise en œuvre de la stratégie de développement des énergies renouvelables en Tunisie.

Dans son discours d'ouverture, la cheffe de cabinet du ministère de l'Industrie, des mines et de l'énergie, Ahlem Beji Sayeb, a fait

état de la disposition des services du département ministériel à soutenir le secteur de montage, d'installation et d'entretien des capteurs solaires photovoltaïque et des équipements de production d'électricité à partir de l'énergie solaire dans le cadre du programme d'autoproduction d'électricité à partir des ER. Le ministère de l'Industrie a déjà pris des mesures d'appui aux projets de production d'électricité à partir des ER d'une capacité annuelle de 50 mégawatts et aussi les projets de moyenne et petite capacité de 1 à 10MW.

Les débats durant la première journée du salon ont porté sur les défis à relever pour promouvoir les projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique en Tunisie outre le stockage et le financement de la transition énergétique.

Tayeb gtari, membre du Bureau exécutif de l'UTICA a souligné, à l'ouverture du salon, que "le niveau d'utilisation des énergies renouvelables en Tunisie est très bas. Malgré que le pays ait tout fait et tout prévu, on n'arrive pas à décoller".

"La situation est alarmante et le retard a dû au plusieurs facteurs. Mais, on doit se rattraper parce que les énergies renouvelables sont notre seul avenir et on ne peut pas avancer sans passer par les ER", a-t-il lancé.

Selon le responsable, "les coûts du transport et les exigences en matière de décarbonisation, font que tous les secteurs sans exception sont concernés par l'énergie renouvelable et devraient investir dans la transition énergétique".

Durant trois jours, les professionnels et les participants aux débats et aux conférences prévues vont aborder des aspects stratégiques, politiques, techniques et financiers ayant trait aux secteurs de l'énergie et de la finance avec la participation active de la société civile et des centres de formation techniques. Les principaux thèmes qui seront débattus concernent les réalisations et les défis des secteurs des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, les innovations du secteur, le stockage de l'énergie, la mobilité électrique et le financement de la transition énergétique.

En marge du "SITE 2023", le grand public aura l'occasion de rencontrer, dans un même espace d'exposition, les différents acteurs de la chaîne de valeur du secteur de l'énergie, notamment les institutions publiques, les installateurs, les distributeurs et les fabricants des équipements d'énergies renouvelables.

216 CAPITAL investit 400 000€ dans la fintech My Easy Transfer



Avec près de 2 millions de Tunisiens qui résident à l'étranger, la diaspora tunisienne représente plus que jamais une ressource majeure pour l'économie nationale. Fin 2023, les transferts d'argent des TRE devraient atteindre 10 milliards de dinars.

Fort de sa volonté de soutenir les acteurs de la création de valeur en Tunisie, 216 Capital a investi un ticket de 400 000 euros auprès de la startup franco-tunisienne My Easy Transfer qui facilite les transferts de la diaspora en toute sécurité.

L'histoire de la fintech commence avec les frères Ismail et Jabrane Khenissi, des professionnels de l'informatique et la finance ayant fait carrière dans de grandes banques internationales au Royaume Uni, en France et en Afrique. Ils ont fondé leur

fintech en mars 2022 avec pour objectif de simplifier les services de transfert d'argent pour leur communauté et d'utiliser leur expertise pour servir leur pays et leurs compatriotes. En un an, My Easy Transfer a réalisé une forte croissance, réussissant à atteindre le nombre de 10 000 clients.

"My Easy Transfer représente un immense potentiel, capable de transformer le paysage des transferts financiers et d'offrir des solutions plus rapides et plus économiques pour les utilisateurs" précise Dhekra Khelifi Partner chez 216 Capital.

Cette levée de fonds marque une étape majeure dans l'histoire de la startup qui souhaite faire évoluer sa plateforme afin de répondre à tous les besoins de paiement de la diaspora : transfert d'argent,

envoi de recharge mobile, paiement de facture locale...dans une seule application mobile. My Easy Transfer prévoit également de faire évoluer son modèle pour devenir la première Super App de paiement pour la diaspora, renforçant sa présence en Tunisie grâce à de nouveaux partenariats et s'étendant vers de nouveaux marchés en Afrique tels que le Maroc, le Mali, le Sénégal...

Ismail Khenissi, co-fondateur de My Easy Transfer, a déclaré : "Nous souhaitons offrir à chaque Tunisien résidant à l'étranger la possibilité de gérer toutes ses opérations financières vers la Tunisie depuis son smartphone avec notre plateforme."

A propos de 216 Capital :

Fondée à Tunis en 2021 par une équipe d'entrepreneurs et d'investisseurs, 216 Capital est une société de capital-risque en seed et pre-seed spécialisée dans les entreprises technologiques. 216 Capital investit auprès d'entrepreneurs déterminés et créatifs qui construisent des entreprises disruptives.

INTALIQ
by CGEM

LA PLATEFORME DE L'ENTREPRENEUR

Retrouvez toutes les informations nécessaires pour créer votre entreprise



50 guides
opérationnels



+10 vidéos et
podcasts par mois



+100 sources de
financement

Lancement de la plateforme «l'Entrepreneur»

Au cours d'une séance de travail présidée par le directeur de cabinet du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, il a été convenu de lancer le portail national de l'entrepreneuriat "l'entrepreneur" au cours du mois de novembre prochain, en concomitance avec la semaine mondiale de l'entrepreneuriat 2023.

Cette séance de travail qui s'est tenue au siège du ministère,

s'est déroulée en présence de l'équipe de travail chargée de la mise en place de ce portail, selon un communiqué publié sur la page facebook du ministère de l'emploi.

Le portail "l'entrepreneur" a été réalisé en coopération avec le programme des nations unies pour le développement (PNUD) dans le cadre de la stratégie nationale de l'entrepreneuriat pour le développement avec un

financement de la Norvège.

Il a pour but de faire connaître les services fournis par les différentes structures concernées, les programmes d'accompagnement, d'encadrement et de financement au profit des entrepreneurs et les encouragements et incitations accordés par l'état pour impulser l'investissement.



Permaculture en Tunisie

Quand la Nature Inspire Zied, Slim, Ali et Radhouane

Zied, Slim, Ali et Radhouane ont choisi de quitter les sentiers battus de la culture conventionnelle pour se lancer dans la permaculture.

Aussi bien à Mornag (Ben Arous), qu'à Ghomrassen (Tataouine) en passant par El Ayoun (Kasserine) et Metlaoui (Gafsa), ces jeunes et moins

jeunes se battent pour concrétiser leurs rêves, mais également pour redonner vie à des terres souvent délaissées.

Dans leurs fermes respectives, ils s'adonnent à l'agroécologie, faisant fi des difficultés naturelles (sècheresse, taux de salinité élevé du sol) et obstacles administratifs notamment les formalités et l'absence d'incitations pour ce type d'agriculture non reconnue par l'administration agricole.

Ils sèment, récoltent et fabriquent des produits de terroir, tout en réhabilitant des pratiques agricoles plus résilientes dans une Tunisie de plus en plus confrontée aux changements climatiques et à la sécheresse.

Ces férus de agroécologie assurent ainsi l'autosuffisance alimentaire à leur famille, tout en aidant voisins, cousins et autres producteurs locaux (artisans, transformateurs de produits agricoles) à avoir des sources de revenu et à préserver leur savoir-faire.

A l'exception de Radhouane qui continue à exercer dans l'enseignement, Slim Zied et Ali ont interrompu des carrières "prometteuses" pour poursuivre leurs rêves de travail indépendant et se lancer dans la permaculture. Rencontrés à l'occasion de l'organisation d'une caravane de permaculture organisée par l'Association tunisienne de permaculture (ATP), ces aventuriers racontent à l'Agence TAP leur expériences.

Entre permaculture et récupération, Slim lance une ferme pédagogique

C'est à Mornag, à l'est de Tunis, que Slim Marzougui choisit de retourner après des études en "business administration" aux Etats-Unis. Il retrouve la ferme familiale, de 1,2 hectare dénommée "El Berima". L'absence de traitement chimique pendant 20 ans, dans cette ferme délaissée, a incité Slim à la reprendre en main pour la dédier à la permaculture à partir de 2012.

«Chaque difficulté le réjouit» - Slim Marzougui

Ainsi, tout en laissant les arbres d'agrumes déjà en place, Slim a commencé à planter des oliviers, pimentiers, hibiscus produisant le gambo....la diversification des cultures étant le maître mot de la permaculture, alors que la monoculture laisse les plantes à la merci des parasites et des maladies", affirme cet homme de 43 ans qui a appris les rudiments de la permaculture sur le tas tout en recourant à l'internet en cas de besoin.

Les difficultés n'y manquaient pas, mais pour Slim 43 ans "chaque difficulté le réjouit". "C'est l'occasion pour moi de chercher et de trouver une solution, toute

la journée, je ne fais que trouver des solutions", dit-il.

Ainsi, pour le gazon, qui occupait une partie de la ferme et dont l'arrachage et la suppression définitive constitue une difficulté de taille, il a fait intervenir une brebis. Cette dernière ainsi que l'âne de la ferme se chargent désormais à eux seuls du nettoyage d'une bonne partie de la ferme des mauvaises herbes.

Mais pour Slim "les poules demeurent les premières ouvrières de sa ferme" selon ses propos. Elles lui assurent le nettoyage du sol (insectes et autres), consomment tous les déchets alimentaires et apportent de l'Azote pour le compost.

Slim, pour qui "la permaculture constitue un style de vie", a fait de son projet "une ferme pédagogique". Ainsi, tout en continuant à travailler sa terre, il creuse sa mare aux canards et construit son dôme écologique. Autant de chantiers que Slim mène en faisant appel notamment à des volontaires (un Tunisien et un étranger), en leur offrant en contrepartie gîte et couvert. Une formule largement répandue dans le monde entier.

«La permaculture constitue un style de vie» - Slim Marzougui



" J'ai eu auparavant recours à un ouvrier agricole, mais souvent, il me laisse tomber alors j'ai trouvé dans les volontaires, ce que je cherchais. Généralement ils se dépensent sans compter ", affirme-t-il avec satisfaction.

Outre la permaculture, Slim s'adonne à la récupération. Portes, persiennes, pneus et panneaux en tôle, vieilles chaises et canapés et plein d'autres choses s'entassent dans plusieurs coins de la ferme en attendant que Slim leur donne une nouvelle vie et un nouvel usage.

Voilà un vieux réfrigérateur transformé en pot pour plantes, juste à côté, des panneaux en tôles servent de clôture pour le poulailler alors que de vieilles persiennes servent de décor pour la terrasse où Zied tient sa table d'hôte. Au menu, un plat peu connu dans la cuisine tunisienne, la salade de Sorgho.

A El Ayoun : Le retour aux sources garantit le salut de toute une famille

En 2019, la famille de Mnaour Marzougui et son fils Zied vivait en ville. Mais le confinement décidé en raison de l'épidémie du Coronavirus a contraint cette famille composée de 7 membres à quitter sa maison à Kasserine ville, vers leur village d'origine "El Ayoun".

“Un environnement sain et calme” - Zied Marzougui

Dans ce patelin qui se trouve non loin de Thala, la famille dispose de 9 hectares et d'une petite construction rudimentaire faisant office au début de maisonnette de vacances.

Au début, le père de cette famille Mnaour Ben Abdallah Marzougui 69 ans, ne songeait qu'à sa survie. " Je voulais sauver mes enfants (3 garçons et 2 filles) et leur offrir un cadre plus sain ", raconte-t-il à l'Agence TAP.

Pour son fils Zied, titulaire d'un doctorat en chimie biologique qui travaillait jusqu'en 2016, dans une entreprise d'aquaculture à Sfax et puis collaborait avec des laboratoires d'analyse des eaux, c'était l'occasion pour échapper à un stress insupportable et à un environnement de travail fortement exposé à la manipulation des produits chimiques. Pour Zied qui s'intéressait déjà à l'agriculture, le retour à El-Ayoun lui a offert l'opportunité de tenter autre chose.

Le confinement imposé a permis à toute la famille de se retrouver et de resserrer les rangs pour se concentrer sur leur ferme. L'Aid el-Idha s'approchant, des

Timbres de voyage électroniques

Le paiement de la taxe sur les voyages à l'étranger est désormais possible par l'acquisition de timbres fiscaux électroniques via une plateforme numérique devant être mise en place par le ministère des finances.

Selon une décision de la ministre des finances en date du 16 octobre 2023, régissant le mode de paiement de la taxe sur les voyages à l'étranger par la voie électronique, publié dans le Journal officiel de la République tunisienne (JORT) du 20 octobre courant, la vérification des timbres de voyage électroniques, lors de la sortie des voyageurs par voie aérienne et maritime s'effectue par les services de la police des frontières et des étrangers, à travers l'interconnexion entre les systèmes informatiques des ministères de l'Intérieur et des finances.

Chaque timbre de voyage électronique a une seule référence, sous forme d'une série composée de 16 numéros, obtenue par SMS ou par un courrier électronique. Il peut également se présenter sous la forme d'un code électronique visible, placé sur un accusé de réception envoyé par e-mail.



proches et amis du père à la retraite et subissant comme lui la crise du non-paiement des pensions de retraite a commandé leurs moutons de sacrifice à Zied, avec paiement différé.

En acceptant cette recommandation, Zied a non seulement, récupéré son dû avec retour sur investissement mais également, il a pu se tailler une réputation en ce qui concerne la qualité de la viande de son petit cheptel. Le chimiste, qui allait quitter la Tunisie pour un poste d'enseignant à l'université de Jeddah en Arabie Saoudite en mars 2020, mais avait dû y renoncer en raison du blocage des visas et de la fermeture des frontières, a trouvé son compte dans l'agroécologie (l'équivalent d'un salaire pour lui et son jeune frère), et bien plus (un environnement sain et calme).

 **«Créer un écosystème interdépendant et harmonieux» - Ali Sadraoui**

Zied a lancé son élevage avec environ 7 mille dinars, dont 4 mille dinars pour l'achat des têtes de bétail (chevreaux et agneaux de 3 mois) et autant pour leur alimentation.

Grâce à l'élevage des chèvres et moutons, dont le nombre varie selon les saisons et les conditions climatiques (30 brebis après la vente de 30 autres) et 250 poules contre 10 seulement et un coq au départ, ce jeune de 36 ans s'est lancé à fond dans un projet intégré qui lui permet d'utiliser le fumier pour nourrir la terre. " Mon premier souci était d'abord de refertiliser le sol ".

Il a, en même temps procédé à la plantation d'arbres pour créer l'ombre, tout en protégeant son potager du soleil de plomb même en octobre. Soutenue par sa famille, particulièrement par sa mère, qui l'aide à tenir les comptes et à transformer les produits (fromage de chèvre, gâteaux traditionnels) dans sa propre cuisine, Zied continue à développer son projet.

Il dispose de 9 hectares, dont la récolte très diversifiée (céréaliculture, oliviers, arbres fruitiers et potagers) lui permet " de nourrir sa famille en quasi-autonomie ainsi que de vendre quelques produits principalement, la viande et les œufs ".

Il loue également, des terres en friche à des voisins et à des proches et compte bien grâce aux deux réservoirs d'eau (Mejels) creusés tout près de la maison agrandie entre temps, utiliser son expérience en matière

Le mois le plus sec

Le cumul pluviométrique total enregistré en Tunisie, au cours du mois de septembre 2023, a chuté de 96,5%, par rapport à la normale de référence du mois (1006,1 mm), pour ne pas dépasser les 35,5 mm, d'après le Bulletin climatologique de septembre 2023, publié jeudi par l'Institut National de la Météorologie (INM).

Ainsi, septembre 2023 est classé comme le plus sec depuis 1970 et juste derrière le mois de septembre 1964 (15,3 mm). L'INM a fait savoir que toutes les régions ont connu une diminution notable des précipitations, allant dans les régions du nord, de 75% à Ain Draham à 100% à Zaghouan, Béja, Jendouba et Siliana.

Quant aux régions du centre, les pluies ne sont pas tombées tout au long du mois dans la plupart des régions, à l'exception de Thala et Mahdia, où quelques pluies éparses ont été enregistrées en faibles quantités, et la baisse de la pluviométrie a atteint 97% à Thala et 98% à Mahdia.

d'assainissement naturel de l'eau usée.

Cette famille projette de lancer sa table d'hôte pour offrir à leurs visiteurs la possibilité de goûter à des produits laitiers et agricoles authentiques (huile d'olive, fromages de chèvres et Bessissa déjà disponibles) sur place et bien davantage.

«Faire preuve de persévérance et de souffle» - Radhouane Tiss

De l'écotourisme à l'agroécologie oasienne à Richet Enam (plume d'autruche)

Ali Sadraoui 29 ans est titulaire d'un master en informatique (système embarqué). A sa sortie de l'université, il a entamé sa carrière d'informaticien dans une entreprise privée à Sousse, mais au bout d'une année, il n'a pas supporté " le confinement du bureau ".

Habitué au grand air et à l'aventure (a fait Béja/Bizerte à pied, et fait le tour du sud-est tunisien avec un ami), Je rêvais d'être mon propre chef et je ne supportais pas les contraintes au bureau ". Faisant fi des inquiétudes de sa mère, il se lance en tant que guide touristique dans sa région où, il organisait des randonnées

dans les montagnes de Thalja (Metlaoui).

Ali a été rapidement associé à un projet solidaire d'écotourisme financé par l'Agence allemande GIZ. Il a pu ainsi, entamer l'aménagement d'un centre de camping dans l'oasis de sa famille à Richet Enam, " l'oasis mère est une des plus anciennes " dans la région, selon ses habitants.

Mais son rêve ne s'est pas arrêté là, il œuvre avec l'aide de sa famille "à créer tout un écosystème interdépendant et harmonieux dans l'oasis " de 15 hectares à sa disposition et ce indépendamment de toutes les difficultés administratives (la patente et le blocage du financement).

Outre les palmiers dattiers, cette oasis comporte des abricotiers, des grenadiers et de la luzerne. Ali y possède des chèvres et des canards et propose aux visiteurs une panoplie de produits de terroir, tels que les marmelades de dattes, le beurre et des plats locaux (Metabgua).

Oued El Khil : Le Domaine Écologique de Radhouane Tiss

Contrairement à Slim, Zied et Ali, dont les exploitations étaient déjà plantées, Radhouane Tiss n'avait sur la terre héritée de ses ancêtres que deux oliviers. Ce géographe



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

passionné d'agriculture depuis longtemps, s'adonnait au début à l'agriculture à sec (oliviers et orge) sur son terrain de 3 hectares, tout en mijotant son projet de permaculture (économie et collecte de ressources). Dès le départ je voulais quelque chose de durable, fondé sur la nature et préservant la diversité" raconte Radhouane à ses visiteurs.

En 2017, il lance son domaine "Oued El Khil" (vallée de chevaux) avec des semences paysannes résistantes à la sécheresse. Il plante 700 arbres fruitiers, et plantes fourragères et toutes sortes de fruits et légumes. Grâce au puits creusé dès le départ et des équipements d'irrigation goutte à goutte, Radhouane dispose d'assez d'eau pour ses plantes, mais essaye d'en limiter le recours, afin de développer

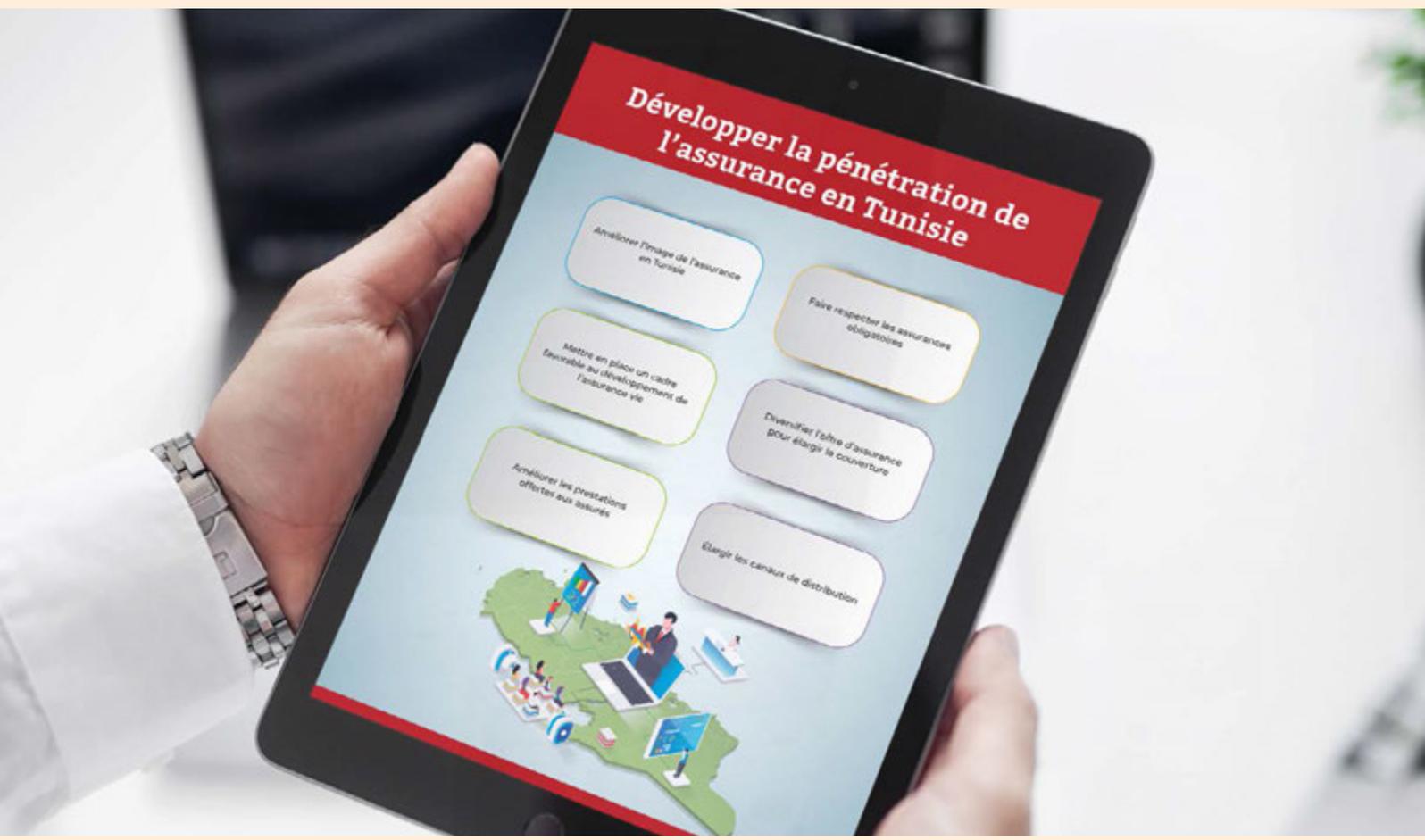
leur résistance au climat aride de la région en recourant au paillage pour préserver l'humidité du sol. Il a investi notamment 50 mille dinars dans la construction d'une maison d'hôtes éco-responsable et 2 dômes. Le premier est destiné à accueillir des touristes et le deuxième très rudimentaire sert de bergerie pour ses animaux (chèvres et poulets). Radhouane met actuellement, les touches finales à un troisième dôme encore plus grand (2 chambres, salon, coin cuisine et douches). La main d'œuvre nécessaire à ce genre de construction est chère, mais il y a toujours la possibilité de faire appel à des volontaires (6 personnes) pour l'aider dans ses chantiers. Depuis le lancement de son projet, Radhouane affirme y avoir fait appel à 3 reprises.

Le domaine " Oued El Khil "

propose gîtes et couverts aux touristes tunisiens et étrangers pendant 9 mois à l'exception de l'été.

Ce tourisme écologique permet à Radhouane d'écouler ses produits. Il est en "autosuffisance alimentaire " et obtient deux récoltes de pommes de terre par an, des tomates (2 variétés) et plusieurs autres fruits et plantes aromatiques. "Ses achats de l'extérieur se limitent à quelques légumes et lait pour les chevreaux" durant la période de sevrage.

Pour son Frère Abderrazek, ce qu'a fait Radouane dans son domaine " Oued El Khil " (la vallée des chevaux) est " titanique ". Alors que pour Radhouane , il suffit de faire preuve de persévérance et de souffle.



ECOMONDO

The green technology expo.

The ecosystem
of the Ecological
Transition

NOVEMBRE
7 - 10, 2023

PARC DES
EXPOSITIONS
DE RIMINI,
ITALIE

Organisé par
**ITALIAN
EXHIBITION
GROUP**
Providing the future

En collaboration avec

ITA
ITALIAN TRADE AGENCY
madeinitaly.gov.it



ECOMONDO
.COM

E23



Audit des recrutements illégaux

Les techniques frauduleuses utilisées

Les résultats préliminaires des audits, concernant les recrutements illégaux ou opérés selon le critère de l'obédience partisane, dans les administrations et les institutions publiques, sur plus de 10 ans, ont révélé des abus énormes.

Le Président de la République, Kaïes Saïed en a révélé quelques-uns en recevant le 13 octobre 2023, le président de l'Assemblée des représentants du peuple, Brahim Bouderbala.

Le Chef de l'Etat a donné à cette occasion l'exemple d'un audit effectué dans l'un des établissements publics. Ce dernier a fait état de 1.500 recrutements non conformes aux règlements en vigueur. Ahmed Souab, ancien magistrat

et opposant au mouvement du 25 juillet 2021, a estimé dans une interview accordée au site d'expression arabe Achariaa al Magharibi, le nombre des personnes concernées à 150 mille fonctionnaires exerçant dans les ministères, les établissements publics et entreprises publiques sont concernées. Il s'agit également des bénéficiaires de l'amnistie générale décrétée en 2011, des intérimaires, des agents provisoires et des contractuels.

Recrutement illégal, la recette

Par ailleurs, des audits approfondis fuités dont plusieurs établissements et entreprises publiques ont fait l'objet, nous apprennent que les recrutements incriminés sont pour la plupart ceux qui ont été opérés en

dehors des concours nationaux qui garantissent, en théorie, transparence, équité des chances et compétence des promus.

«Le nombre des personnes concernées est estimé à 150 mille fonctionnaires», a estimé Ahmed Souab, ancien magistrat et opposant au mouvement du 25 juillet 2021.»

Les principales techniques frauduleuses utilisées sont au nombre de trois. Il y a la filiation, c'est-à-dire les agents et fonctionnaires exerçant dans certains secteurs comme la fonction publique, les banques, la Banque centrale, les entreprises

publiques (Steg, Sonede, Compagnie de Phosphate Gafsa, Groupe chimique...) qui bénéficient, en vertu de conventions conclues avec les syndicats, de l'avantage de recruter leurs progénitures sans passer par les concours nationaux.

La deuxième technique consiste à recruter des agents provisoires (contractuels, intérimaires ...) pour une courte période, une année au maximum, pour les titulariser en suite et les intégrer dans le personnel. C'est une technique utilisée pour imposer ensuite leur recrutement automatique sans passer par l'épreuve du concours.

Pourtant la loi est très claire à ce sujet. On recrute un agent provisoire soit pour effectuer des travaux urgents que le personnel permanent n'a pas le temps de faire, soit pour répondre à un besoin d'accroissement non prévu de l'activité de l'entreprise ou de l'établissement public, soit pour exécuter des travaux saisonniers (badigeonnage, nettoyage ...).

L'exemple de la Société Nationale de Transport Interurbain (SNTRI) est édifiant sur ce sujet. D'après l'audit approfondi auquel a été soumise, en 2021, cette entreprise publique, sur un total de 651 agents que compte cette entreprise 140 agents

saisonniers et contractuels ont été recrutés au cours de la période 2014-2021. Au cours de la même période seuls 8 agents ont été recrutés par le biais d'un concours qui aurait été de façade d'après les auteurs de l'audit.

«Abstraction faite de ces pratiques frauduleuses, il faut reconnaître que cette opération d'audit global a eu le grand mérite de mettre à nu d'autres abus administratifs et financiers», selon le texte.»

C'est par suite de la révélation de tant d'abus que le PDG de la SNTRI de l'époque Karim Daouass a été limogé et remplacé, en 2022, par Mounira Yahyaoui Kefef.

La troisième technique a trait à l'interventionnisme. De hauts cadres ministériels, des députés et des responsables politiques interviennent pour demander à des PDG d'entreprises et d'établissements publics de recruter des connaissances ou des proches sans passer par l'épreuve du concours. C'est un sport favori des cadres tunisiens depuis l'accès du pays à l'indépendance.

Des zones d'ombre à éclaircir

Abstraction faite de ces pratiques frauduleuses, il faut reconnaître

que cette opération d'audit global ciblant les recrutements illégaux a eu le grand mérite de mettre à nu d'autres abus administratifs et financiers. Parmi, ceux-ci figurent le recours abusif aux heures supplémentaires, la réparation des accidents professionnels par le biais d'heures supplémentaires et la tolérance des responsables décideurs vis-à-vis d'agents qui ont commis des délits divers (présentation de faux diplômes, détournement de fonds, infractions disciplinaires ...).

Cependant, en dépit du bien-fondé de ces audits, ces derniers gagneraient à fournir d'amples éclairages sur les solutions qu'ils comptent apporter pour régler ce problème. Ils ont également à préciser s'ils ciblent seulement les recrutés qui n'ont pas passé des concours nationaux ou tous les saisonniers et contractuels dont la situation a été régularisée conformément à des lois. C'est le cas, entre autres, des agents des sociétés d'environnement, de plantation et de jardinage (SEPJ) ou des intérimaires qui travaillaient, avant 2011, dans des sociétés sous-traitantes et qui ont été intégrés par la suite pour acheter la paix sociale à l'époque.

Cela pour dire qu'il existe des zones d'ombre qui méritent d'être éclaircies.

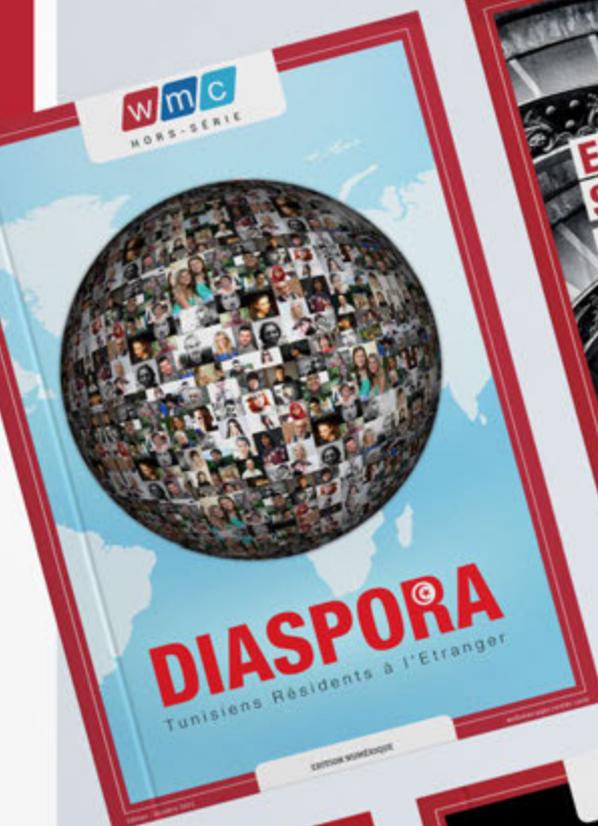
ABOU SARRA



HORS-SÉRIE

DES ÉDITIONS EXCEPTIONNELLES

Des thématiques sectorielles



+ de 20.000
exemplaires
par édition

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

31/10/2023

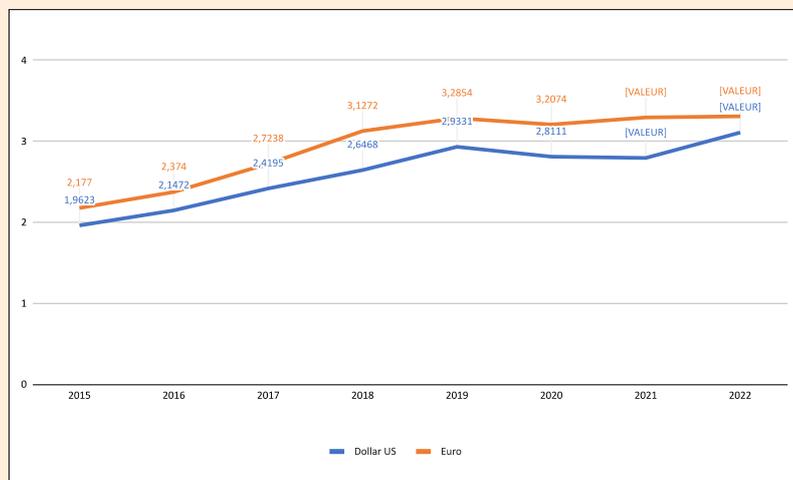
| MONNAIE | SIGLE | UNITÉ | VALEUR |
|-----------------|-------|-------|---------|
| DINAR ALGÉRIEN | DZD | 10 | 0,2332 |
| DOLLAR CANADIEN | CAD | 1 | 2,2900 |
| DOLLAR DES USA | USD | 1 | 3,1697 |
| LIVRE STERLING | GPB | 1 | 3,8522 |
| YEN JAPONAIS | JPY | 1000 | 20,9933 |
| DIRHAM MAROCAIN | MAD | 10 | 3,0836 |
| FRANC SUISSE | CHF | 10 | 34,9692 |
| EURO | EUR | 1 | 3,3655 |
| DINAR LIBYEN | LYD | 1 | 0,6480 |
| Yuan Chinois | CNY | 1 | 0,4333 |

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

| PERIODE | USD | EUR |
|---------|--------|--------|
| 3 MOIS | 3,2069 | 3,4166 |
| 6 MOIS | 3,2451 | 3,4704 |

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2022



7,99%
TMM
01/11/2023

8,00%
TID
01/11/2023

7,99%
TMM
Octobre 2023

7,00%
TRE
Octobre 2023

25,154
Milliard
Avoirs en devise
01/11/2023

112
Jours
d'importations
01/11/2023





Semaine boursière

Euro-Cycles en tête des hausses, Magasin Général en tête des baisses

L'indice de référence de la Bourse de Tunis, le Tunindex a reculé de 0,1% à 8438,9 points sur la semaine du 23 au 27 octobre 2023, ramenant, ainsi, sa performance annuelle à +4,1%, selon Tunisie valeurs.

Cette semaine a été caractérisée par un ralentissement du rythme des échanges, comparativement à la semaine du 20 octobre. Environ 10 MD, seulement, ont été échangés sur le marché, soit une moyenne quotidienne de près de 2 MD. L'absence de transactions de bloc et la morosité ambiante expliquent en grande partie la faiblesse des

échanges sur le marché.

Analyse des valeurs

- Le titre Euro-Cycles s'est offert la meilleure performance de la semaine. L'action du producteur de vélos s'est envolée de 16,6% à 13,060 D, dans des échanges de 449 mille dinars.
- Le titre SIAME a figuré parmi les plus fortes hausses de la semaine. L'action du spécialiste du matériel et des appareillages électriques a inscrit une progression de 4,3% à 3,650 D. La valeur
- Le titre Magasin Général s'est placé en lanterne rouge du Tunindex. L'action du spécialiste de la grande distribution a chuté de 12,8% à 9,150 D. Les échanges sur la valeur ont été anémiques, se montant à 3 mille dinars.
- Le titre SAH Lilas a, également, terminé la semaine sur une note morose. L'action du champion national des produits d'hygiène s'est repliée



التجاري بنك
Attijari bank



Attijari Bank

le Produit Net Bancaire en hausse de 14% au 30 septembre

Les dépôts de la clientèle d'Attijari Bank ont progressé de 8,57% au 3ème trimestre 2023 par rapport au 30 septembre 2022 principalement au titre de la collecte en dépôts à vue et en comptes d'épargne qui ont évolué respectivement de 1,36% et 8%. Les encours de crédit ont augmenté de 3,27% par rapport au 30 septembre 2022 pour s'établir à 6 642,2 millions de dinars au 30 septembre 2023.

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 18,40% par rapport au 30 septembre 2022 pour s'établir à 788,8 millions de dinars au 30 septembre 2023.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 26,08% par rapport au 30 septembre 2022 pour s'établir à 304,9 millions de dinars au 30 septembre 2023.

Le Produit Net Bancaire s'est situé à 483,8 millions de dinars s'inscrivant en hausse de 14,03% par rapport au 30 septembre 2022.

Les charges opératoires ont enregistré une progression de 12,53% par rapport au 30 septembre 2022 pour s'établir à 232,4 millions de dinars au 30 septembre 2023.



Wifak International Bank

Un PNB en augmentation de 25,76% au 30 septembre 2023

Wifak International Bank a clôturé le troisième trimestre 2023 avec des produits d'exploitation bancaires en hausse de +36,26% par rapport à la même période de l'exercice écoulé expliquée par :

□ Une progression de +36,31% de la marge et revenus assimilés due au développement du portefeuille de la Banque ainsi qu'à l'élargissement du réseau des agences.

□ Une croissance des commissions en produits de +45,25%, ce qui a permis d'atteindre un ratio de couverture des frais du personnel à hauteur de 82% contre 72% en septembre 2022.

- Les charges d'exploitation bancaires ont augmenté de

+50.93% par rapport au 30 septembre 2022.

- Le PNB a enregistré une augmentation de +25,76% par rapport au 30 septembre 2022.

- Les charges opératoires ont augmenté de +23,42% par rapport à la même période de 2022.

- La structure du portefeuille a enregistré une baisse de □12,35% par rapport au 30 septembre 2022 suite à la diminution du portefeuille □titres d'investissement de □12%.

- Les encours des financements à la clientèle ont enregistré une augmentation de +26,30% par rapport au 30 septembre 2022.

- A leur tour, les dépôts et avoirs de la clientèle ont enregistré une progression de +12,32% par rapport au 30 septembre 2023.

Le troisième trimestre 2023 s'est caractérisé également par :

- L'ouverture d'une nouvelle agence située à Sfax Sakiet Ezzit.

Désormais, le réseau commercial de la banque compte 43 agences.

- Lors de la cérémonie de la 13ème édition du Global Islamic Finance Awards, qui s'est tenue à DAKAR le 14 Septembre 2023, Wifak International Bank a obtenu, pour la 2ème fois, le prix « GIFA EXCELLENCE AWARDS (SME Financing) 2023 ».

Tunindex**8 438,86**Var. Année **4,06%**
27/10/2023**Tunindex 20****3 694,94**Var. Année **2,86%**
27/10/2023Volume semaine **13,300** Million DTCapitalisation **23,70** Milliard DTPER marché **9,18**
(Septembre)

INDICES SECTORIELS

| Code ICB | | INDICE | Var An |
|-------------|---|-----------------|---------------|
| 8000 | Sociétés Financières | 6 295,02 | 8,87% |
| 8300 | Banques | 5 863,42 | 8,39% |
| 8500 | Assurances | 13 520,39 | 1,48% |
| 8700 | Services Financiers | 8 917,18 | 29,70% |
| 5000 | Services aux Consommateurs | 2 836,00 | -4,19% |
| 5300 | Distribution | 4 468,10 | -4,19% |
| 3000 | Biens de Consommations | 6 824,84 | -8,44% |
| 3500 | Agro-Alimentaire et Boissons | 8 525,15 | -6,11% |
| 3700 | Produits Ménagers et de Soins Personnel | 2 076,92 | -14,98% |
| 2000 | Industries | 1 647,57 | 11,53% |
| 2300 | Batiment et Matériaux de Constructions | 721,64 | 1,57% |
| 1000 | Matériaux de Base | 3 751,97 | -5,94% |

+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

| | CLÔTURE | VAR. Hebdo |
|-----------------|---------|------------|
| EURO-CYCLES | 13,060 | 16,61% |
| ASSAD | 0,810 | 14,08% |
| TUNINVEST-SICAR | 6,740 | 13,66% |
| SERVICOM | 0,220 | 4,76% |
| SIAME | 3,650 | 4,29% |

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

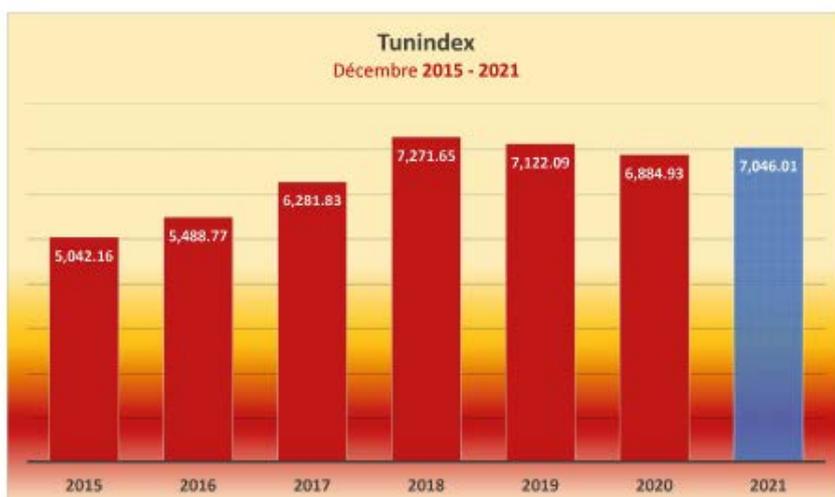
| | CLÔTURE | VAR. Hebdo |
|-----------------|---------|------------|
| MAGASIN GENERAL | 9,150 | -12,77% |
| ALKIMIA | 26,460 | -11,80% |
| CELLCOM | 1,670 | -8,74% |
| GIF-GILTER | 0,280 | -6,67% |
| MONOPRIX | 5,000 | -6,54% |

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

| | CLÔTURE | VAR. Hebdo |
|--------------------|---------|------------|
| AETECH | 0,400 | -51,22% |
| CELLCOM | 1,670 | -50,88% |
| CIMENTS DE BIZERTE | 0,880 | -49,71% |
| EURO-CYCLES | 13,060 | -49,18% |
| SMART TUNISIE | 14,750 | -39,05% |

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

| | CLÔTURE | VAR. AN |
|----------------------|---------|---------|
| BH LEASING | 3,620 | 76,59% |
| ADWYA | 6,400 | 57,72% |
| SOPAT | 2,050 | 42,36% |
| SOTUVER | 11,600 | 33,33% |
| ATELIER MEUBLES INT. | 3,700 | 32,14% |



COTATIONS

| Titres | Nominal | Titres admis | Clôture | | 27/10/2022 | Variation Hebdo | Variation Année | Capitalisation (MDT) |
|-----------------------------------|---------|--------------|---------------|--------------------|---------------|-----------------|-----------------|----------------------|
| | | | Décembre 2021 | Semaine précédente | De la semaine | | | |
| SOCIETES FINANCIERES | | | | | | | | 12 394,183 |
| BANQUES | | | | | | | | 10 317,014 |
| Amen Bank | 5 | 26 481 000 | 26,200 | 34,000 | 33,990 | -0,03% | 29,73% | 900,089 |
| ATB | 1 | 100 000 000 | 2,890 | 3,100 | 2,980 | -3,87% | 3,11% | 298,000 |
| BH Bank | 5 | 47 600 000 | 13,560 | 10,600 | 10,500 | -0,94% | -22,57% | 499,800 |
| BIAT | 5 | 35 700 000 | 88,000 | 90,000 | 90,800 | 0,89% | 3,18% | 3 241,560 |
| BNA | 5 | 64 000 000 | 8,790 | 7,150 | 7,400 | 3,50% | -15,81% | 473,600 |
| Banque de Tunisie | 1 | 225 000 000 | 5,180 | 5,200 | 5,200 | 0,00% | 0,39% | 1 170,000 |
| BTE (ADP) | 20 | 1 000 000 | 6,350 | 4,950 | 4,950 | 0,00% | -22,05% | 4,950 |
| STB | 5 | 155 375 000 | 3,800 | 3,550 | 3,640 | 2,54% | -4,21% | 565,565 |
| Attijari Bank | 5 | 40 741 997 | 37,000 | 42,800 | 43,000 | 0,47% | 16,22% | 1 751,906 |
| UBCI | 5 | 20 001 529 | 22,000 | 20,600 | 20,900 | 1,46% | -5,00% | 418,032 |
| UIB | 5 | 32 560 000 | 24,000 | 22,850 | 22,700 | -0,66% | -5,42% | 739,112 |
| Wifack Bank | 5 | 30 000 000 | 7,400 | 8,500 | 8,480 | -0,24% | 14,59% | 254,400 |
| ASSURANCES | | | | | | | | 1 271,437 |
| ASTREE | 5 | 6 000 000 | 52,000 | 47,300 | 47,300 | 0,00% | -9,04% | 283,800 |
| BH Assurances | 5 | 2 660 000 | 50,000 | 48,750 | 48,750 | 0,00% | -2,50% | 129,675 |
| STAR | 10 | 2 307 693 | 154,000 | 159,000 | 155,000 | -2,52% | 0,65% | 357,692 |
| Tunis RE | 5 | 20 000 000 | 6,990 | 6,000 | 6,000 | 0,00% | -14,16% | 120,000 |
| Assur. MAGHREBIA | 10 | 4 500 000 | 56,000 | 56,060 | 56,060 | 0,00% | 0,11% | 252,270 |
| MAGHREBIA Vie | 1 | 20 000 000 | 6,200 | 6,400 | 6,400 | 0,00% | 3,23% | 128,000 |
| LEASING | | | | | | | | 527,941 |
| ATL | 1 | 32 500 000 | 3,000 | 3,740 | 3,650 | -2,41% | 21,67% | 118,625 |
| BH Leasing | 5 | 7 000 000 | 2,050 | 3,620 | 3,620 | 0,00% | 76,59% | 25,340 |
| Best Lease | 1 | 30 000 000 | 2,380 | 2,110 | 2,110 | 0,00% | -11,34% | 63,300 |
| CIL | 5 | 5 000 000 | 19,500 | 20,010 | 19,700 | -1,55% | 1,03% | 98,500 |
| Hannibal Lease | 5 | 11 000 000 | 4,400 | 5,100 | 5,100 | 0,00% | 15,91% | 56,100 |
| Attijari Leasing | 10 | 2 750 000 | 13,700 | 16,490 | 16,170 | -1,94% | 18,03% | 44,468 |
| Tunisie Leasing Fact | 5 | 10 800 000 | 9,050 | 11,600 | 11,260 | -2,93% | 24,42% | 121,608 |
| SOCIETES D'INVESTISSEMENTS | | | | | | | | 277,791 |
| PL. TSIE Sicaf | 10 | 1 000 000 | 42,110 | 47,000 | 47,000 | 0,00% | 11,61% | 47,000 |
| SPDIT Sicaf | 1 | 28 000 000 | 7,610 | 7,800 | 8,010 | 2,69% | 5,26% | 224,280 |
| Tuninvest Sicar | 1 | 966 000 | 8,430 | 5,930 | 6,740 | 13,66% | -20,05% | 6,511 |
| INDUSTRIES | | | | | | | | 8 907,825 |
| HOLDING | | | | | | | | 1 648,984 |
| OneTech Holding | 1 | 53 600 000 | 7,050 | 8,500 | 8,600 | 1,18% | 21,99% | 460,960 |
| Poulina GH | 1 | 180 003 600 | 8,780 | 6,700 | 6,600 | -1,49% | -24,83% | 1 188,024 |
| AGRO-ALIMENTAIRE | | | | | | | | 3 940,704 |
| CEREALIS | 1 | 4 888 889 | 13,300 | 13,300 | 13,300 | 0,00% | 0,00% | 65,022 |
| Delice Holding | 10 | 54 907 262 | 12,880 | 12,600 | 12,080 | -4,13% | -6,21% | 663,280 |
| LAND'OR | 1 | 11 226 376 | 6,160 | 5,040 | 5,860 | 16,27% | -4,87% | 65,787 |
| SFBT | 1 | 247 500 000 | 13,490 | 12,500 | 12,400 | -0,80% | -8,08% | 3 069,000 |
| SOPAT | 1 | 37 861 250 | 1,440 | 2,050 | 2,050 | 0,00% | 42,36% | 77,616 |
| PHARMACEUTIQUE | | | | | | | | 259,520 |
| ADWYA | 1 | | | | | | | 0,000 |
| SIPHAT | 5 | 1 800 000 | 4,110 | 6,400 | 6,400 | 0,00% | 55,72% | 11,520 |
| UNIMED | 1 | 32 000 000 | 7,120 | 7,750 | 7,750 | 0,00% | 8,85% | 248,000 |
| COMPOSANTS AUTOMOBILE | | | | | | | | 41,968 |
| ASSAD | 1 | 12 000 000 | 1,090 | 0,710 | 0,810 | 14,08% | -25,69% | 9,720 |
| GIF-FILTER | 1 | 10 536 994 | 0,400 | 0,300 | 0,280 | -6,67% | -30,00% | 2,950 |
| STEQ | 5 | 1 400 000 | 6,500 | 6,500 | 6,500 | 0,00% | 0,00% | 9,100 |
| STIP | 3 | 4 207 824 | 4,000 | 4,670 | 4,800 | 2,78% | 20,00% | 20,198 |

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

COTATIONS

| Titres | Nominal | Titres admis | Clôture | | 27/10/2022 | Variation Hebdo | Variation Année | Capitalisation (MDT) |
|---|---------|--------------|---------------|--------------------|---------------|-----------------|-----------------|----------------------|
| | | | Décembre 2021 | Semaine précédente | De la semaine | | | |
| CIMENTIER | | | | | | | | 743,193 |
| Carthage Cement | 1 | 343 624 940 | 1,900 | 2,060 | 2,050 | -0,49% | 7,89% | 704,431 |
| Ciments de Bizerte | 1 | 44 047 290 | 1,750 | 0,850 | 0,880 | 3,53% | -49,71% | 38,762 |
| CHIMIE | | | | | | | | 337,840 |
| Air Liquide | 25 | 1 637 504 | 88,000 | 85,000 | 82,000 | -3,53% | -6,82% | 134,275 |
| ALKIMIA | 10 | 1 947 253 | 35,530 | 30,000 | 26,460 | -11,80% | -25,53% | 51,524 |
| ICF | 10 | 2 100 000 | 90,050 | 69,500 | 72,400 | 4,17% | -19,60% | 152,040 |
| INDUSTRIES DIVERSES | | | | | | | | 1 789,388 |
| AMS | 5 | 6 577 192 | 0,880 | 0,850 | 0,850 | 0,00% | -3,41% | 5,591 |
| Euro-Cycle | 1 | 8 910 000 | 25,700 | 11,200 | 13,060 | 16,61% | -49,18% | 116,365 |
| MPBS | 2 | 10 334 430 | 4,750 | 4,520 | 4,620 | 2,21% | -2,74% | 47,745 |
| New Body Line | 1 | 4 250 400 | 4,980 | 5,040 | 5,040 | 0,00% | 1,20% | 21,422 |
| Office PLAST | 1 | 11 440 931 | 1,530 | 1,280 | 1,270 | -0,78% | -16,99% | 14,530 |
| SAH Lilas | 1 | 65 345 762 | 9,100 | 8,170 | 7,950 | -2,69% | -12,64% | 519,499 |
| Atelier Meubles Int | 1 | 5 561 635 | 2,800 | 3,700 | 3,700 | 0,00% | 32,14% | 20,578 |
| SIAME | 1 | 15 444 000 | 3,830 | 3,500 | 3,650 | 4,29% | -4,70% | 56,371 |
| SANIMED | 1,109 | 12 400 000 | 1,710 | 1,890 | 1,810 | -4,23% | 5,85% | 22,444 |
| SOMOCER | 1 | 40 656 000 | 0,850 | 0,730 | 0,720 | -1,37% | -15,29% | 29,272 |
| SOTEMAIL | 1 | 34 513 514 | 3,400 | 3,190 | 3,050 | -4,39% | -10,29% | 105,266 |
| SOTUVER | 1 | 33 215 325 | 8,700 | 11,800 | 11,600 | -1,69% | 33,33% | 385,298 |
| SOTIPAPIER | 1,09 | 27 941 666 | 6,680 | 5,170 | 4,900 | -5,22% | -26,65% | 136,914 |
| SOTRAPIL | 5 | 4 138 200 | 12,410 | 14,700 | 14,280 | -2,86% | 15,07% | 59,093 |
| TPR | 1 | 50 000 000 | 4,160 | 4,950 | 4,980 | 0,61% | 19,71% | 249,000 |
| IMMOBILIER | | | | | | | | 72,070 |
| SIMPAR | 5 | 1 100 000 | 35,000 | 35,000 | 34,330 | -1,91% | -1,91% | 37,763 |
| SITS | 1 | 15 600 000 | 1,860 | 1,700 | 1,720 | 1,18% | -7,53% | 26,832 |
| ESSOUKNA | 1 | 5 050 500 | 2,000 | 1,520 | 1,480 | -2,63% | -26,00% | 7,475 |
| TECHNOLOGIE | | | | | | | | 74,159 |
| AETECH | 1 | 2 223 334 | 0,820 | 0,400 | 0,400 | 0,00% | -51,22% | 0,889 |
| TELNET Holding | 1 | 12 130 800 | 7,680 | 6,050 | 6,040 | -0,17% | -21,35% | 73,270 |
| SERVICES | | | | | | | | 1 325,006 |
| DISTRIBUTION AUTOMOBILE | | | | | | | | 817,619 |
| ARTES | 1 | 38 250 000 | 5,190 | 5,600 | 5,760 | 2,86% | 10,98% | 220,320 |
| CITY CARS | 1 | 18 000 000 | 10,700 | 12,100 | 12,000 | -0,83% | 12,15% | 216,000 |
| ENNAKL Automobile | 1 | 30 000 000 | 12,540 | 11,290 | 11,000 | -2,57% | -12,28% | 330,000 |
| UADH | 1 | 36 953 847 | 0,390 | 0,230 | 0,230 | 0,00% | -41,03% | 8,499 |
| STA | 1 | 2 000 000 | 24,670 | 21,550 | 21,400 | -0,70% | -13,25% | 42,800 |
| AUTRES SERVICES | | | | | | | | 159,169 |
| CELLCOM | 1 | 4 461 532 | 3,400 | 1,830 | 1,670 | -8,74% | -50,88% | 7,451 |
| ELECTROSTAR | 2 | 10 287 556 | 0,290 | 0,310 | 0,290 | -6,45% | 0,00% | 2,983 |
| MIP | 1 | 4 398 937 | 0,120 | 0,150 | 0,150 | 0,00% | 25,00% | 0,660 |
| TUNISAIR | 1 | 106 199 280 | 0,480 | 0,410 | 0,390 | -4,88% | -18,75% | 41,418 |
| SMART Tunisie | 5 | 7 231 031 | 24,200 | 15,200 | 14,750 | -2,96% | -39,05% | 106,658 |
| TELECOMMUNICATIONS | | | | | | | | 79,957 |
| SERVICOM | 1 | 11 874 000 | 0,210 | 0,220 | 0,220 | 0,00% | 4,76% | 2,612 |
| SOTETEL | 5 | 4 636 800 | 2,940 | 3,760 | 3,870 | 2,93% | 31,63% | 17,944 |
| Tawasol GH | 1 | 108 000 000 | 0,600 | 0,550 | 0,550 | 0,00% | -8,33% | 59,400 |
| DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION | | | | | | | | 268,260 |
| Sotumag | 1 | 13 200 000 | 5,120 | 4,700 | 4,800 | 2,13% | -6,25% | 63,360 |
| Magasin General | 1 | 11 481 250 | 10,960 | 10,490 | 9,150 | -12,77% | -16,51% | 105,053 |
| Monoprix | 2 | 19 969 372 | 6,100 | 5,350 | 5,000 | -6,54% | -18,03% | 99,847 |
| <i>(Données fournis à titre indicatif)</i> source: BVMT | | | | | | | | 22 627,014 |

Conflit Hamas-Israel

Quand les mots s'invitent au conflit



«Les mots sont des pistolets chargés», disait le philosophe français Jean-Paul Sartre.

Au moment où on donnait le plus haut cadre onusien pour défaitiste et démissionnaire face au génocide perpétré, depuis une vingtaine de jours, dans la bande de Gaza, le portugais a eu les mots qu'il faut pour se rattraper et briller.

S'adressant au Conseil, il a déclaré qu'« était important de reconnaître que les attaques du Hamas ne se sont pas produites en vase clos et ne viennent pas de rien » ajoutant : « Le peuple palestinien a été soumis à 56 ans d'occupation étouffante ».

Et le leader onusien de poursuivre : « Je suis profondément inquiet concernant les claires violations du droit international humanitaire que nous voyons à Gaza. Soyons clairs : aucune partie à un conflit armé n'est au-dessus du droit humanitaire international. » ;

Et pour ne rien oublier, Antonio Guterres a estimé que « pour

"Les mots sont des pistolets chargés", disait le philosophe français Jean-Paul Sartre. Avec cette belle image, Sartre montre que le langage est une arme puissante pour se battre contre les injustices et faire progresser le monde. Pour le philosophe existentialiste, le langage, cette faculté que les hommes possèdent pour exprimer leur pensée et communiquer entre eux, a la capacité d'exprimer des idées

et convictions qui peuvent remettre en cause l'injustice.

Cette merveilleuse métaphore m'est revenue à l'esprit en écoutant, le 24 octobre 2023, le discours prononcé par le secrétaire général de l'ONU, António Guterres (Portugal), à l'occasion de la réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Proche-Orient et dans la bande de Gaza.

apaiser cette souffrance immense, faciliter la distribution de l'aide de façon plus sûre, et faciliter la libération des otages, je répète mon appel à un cessez-le-feu humanitaire immédiat ».

La pertinence du discours du secrétaire général de l'ONU

Ces quelques mots de rappel et cet appel lancé pour un cessez le feu ont été très vite hypermédiatisés et ont fait le tour du monde.

Par l'effet de leur pertinence et justesse, ces quelques mots ont fait mouche en ressuscitant dans l'opinion publique internationale, la foi dans la légalité internationale et le droit humain universel. Du reste, ils ne constituent guère une surprise quand on sait qu'Antonio Guterres était Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés de juin 2005 à décembre 2015.

« Son mandat à la tête de l'un des principaux organismes humanitaires du monde, lit-on dans sa biographie officielle, a été marqué par les vagues de déplacement sans précédent de ces dernières décennies. Les conflits en Syrie et en Iraq et les crises qui secouent le Soudan du Sud, la République centrafricaine et le Yémen ont obligé le HCR à multiplier ses activités alors que le nombre de déplacés ayant fui les conflits ou les persécutions

passait de 38 millions en 2005 à plus de 60 millions en 2015 ». Morale de l'histoire, il sait ce qu'il dit.

 **»Je suis profondément inquiet concernant les claires violations du droit international humanitaire que nous voyons à Gaza», a-t-il poursuivi.**

Il va de soi que le discours d'Antonio Guterres n'a pas été du goût des Israéliens. Il a provoqué l'ire du ministre israélien des affaires étrangères qui se croyant, au-dessus du droit international, a demandé sa démission. Cette requête prouve que le discours légaliste du leader onusien a ébranlé l'édifice fasciste israélien et l'a décrédibilisé devant l'opinion internationale.

Ce discours prononcé par le 9ème secrétaire général de l'ONU sera inscrit dans l'Histoire de l'humanité comme une référence historique.

Quant Antonio Guterres relaie Michel Jobert

Il rappelle la petite phrase qu'avait prononcée le ministre français des affaires étrangères Michel Jobert pour justifier l'incursion des armées arabes dans le territoire de la Palestine occupée,

lors de la guerre israélo-arabe, du 6 Octobre 1973.

Le diplomate français avait déclaré à l'époque : « Est ce que tenter de remettre les pieds chez soi constitue forcément une agression imprévue ».

Cette déclaration historique a été toujours citée pour rappeler que les véritables habitants de la Palestine sont les Palestiniens et non les colons israéliens.

Cette vérité véhiculée par la petite phrase de Michel Jobert est de nouveau d'actualité. Elle s'applique parfaitement à la récente « attaque » de Hamas dans la Palestine occupée. Les combattants qui avaient mené l'attaque étaient, simplement, chez eux, comme l'avait insinué à son tour, Antonio Guterres.

 **”Il était important de reconnaître que les attaques du Hamas ne se sont pas produites en vase clos et ne viennent pas de rien”, a déclaré Guterres.**

Cela pour dire que les déclarations faites par des personnages crédibles ont un immense pouvoir sur l'orientation de l'opinion publique. C'est ce que Jean Paul Sartre appelle la puissance des mots.

ABOU SARRA

Réforme des subventions en Algérie

Passer d'un système de subventions généralisé à un système ciblé



Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a abordé la réforme du système de subventions lors de la présentation du projet de loi de finances rectificatif 2023. Cette réforme est considérée comme complexe et sensible, liée au processus de numérisation visant à collecter et centraliser des données pour un ciblage plus précis des bénéficiaires des aides financières de l'État. Le but est de passer d'un système de subventions généralisé à un système ciblé.

La mise en place d'une identification statistique via une carte nationale d'éligibilité est une condition essentielle pour lancer cette réforme, en plus du déploiement d'un nouveau système national de solidarité et de services sociaux. Le ministre des Finances a annoncé que son département disposera d'un data center le 15 décembre prochain pour faciliter ce processus.

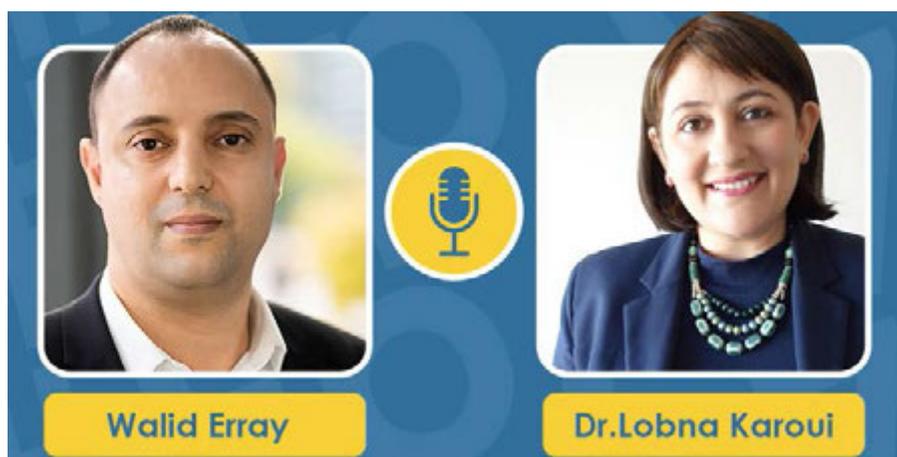
La révision de la politique des subventions, prévue initialement

pour le deuxième semestre 2021, est un enjeu important, car elle vise à corriger les inégalités et à cibler les citoyens ayant le plus besoin de soutien financier. Le ministre a souligné la complexité de cette réforme, notamment en période de hausse des prix et d'inflation, où le pouvoir d'achat des Algériens est une préoccupation majeure du gouvernement.

Le Premier ministre a récemment annoncé une augmentation des transferts sociaux en 2024, avec une croissance significative par rapport à 2023. Ces transferts sont destinés aux subventions des produits de consommation courante, ainsi qu'à l'extension des réseaux électriques et gaziers pour les populations. Une partie de ces fonds sera également allouée aux programmes d'aide au logement, avec une mobilisation importante pour le logement rural. Entre 2021 et 2024, ces transferts sociaux ont augmenté de près de 48%.

Saison 2 - Episode 7

Walid Erray et l'univers infini des opportunités du numérique



nous invite chaleureusement à partager ce podcast avec tous ceux en quête des opportunités prometteuses d'avenir.

Bio Express :

Walid Erray est docteur en Machine Learning de l'INSA de Lyon. Il a travaillé pour le groupe Orange, puis pour d'autres grands groupes, où il a mis en place des roadmaps IA alliant R&D, projets applicatifs, livrables industriels et transformation des entreprises.

Aujourd'hui, il est Head of Data science & Artificial Intelligence du DataLab et de l'IA Factory Group au Crédit Agricole. Il est également en charge de l'AI Innovation & Partnerships.

Il accompagne les métiers des Caisses Régionales et Filiales du Crédit Agricole sur différentes thématiques métiers (relation client, risque, gestion de patrimoine, cybersécurité, ressources humaines, etc.) dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie Data & IA du groupe.

Notre premier invité de la saison 2 (EP.7) est Walid Erray, Head of Data science du DataLab Groupe et de l'IA Factory du Groupe Crédit Agricole, Ex ArcelorMittal et Ex TotalEnergies.

Walid Erray nous offre un aperçu captivant de son parcours académique, qui l'a conduit de la Tunisie à la France, où il a occupé des rôles de grande importance au sein de prestigieux groupes tels que TotalEnergies, ArcelorMittal, et le Groupe Crédit Agricole. Fort d'une expérience multisectorielle, il a acquis des connaissances précieuses sur l'innovation, la gestion de projets, et la conduite du changement, des compétences essentielles pour le

développement de solutions en intelligence artificielle.

Au cours de cette conversation, Walid a partagé avec nous sur des sujets passionnants de ses futures Masterclass, qui porteront sur l'intelligence artificielle responsable et maîtrisée.

Dr. Lobna Karoui, une passionnée et experte en intelligence artificielle, a échangé avec Walid sur les défis majeurs des projets en IA, ainsi que sur l'importance d'inculquer la culture de la donnée et de l'IA au sein des différentes professions.

Walid nous transporte dans l'univers infini des opportunités numériques, soulignant que ce secteur représente désormais plus de 5% du PIB en France. Il



A Toute allure

Lettre de mon dinar !



« Bonjour mon fils, mon ami,
Tu ne reconnaîtras peut-être pas
l'expéditeur de cette lettre. Tu
trouveras même un peu bizarre
de recevoir une lettre par La
Poste en ces temps de mail
gratuit sur la Toile. C'est normal.
Je me fais vieux.

Pourtant, je suis tout un symbole
de jeunesse et de liberté. Je suis
né avec l'indépendance du pays
et on m'a gratifié du rôle d'un
des libérateurs de la nation. Mon
nom évoquait à lui tout seul toute
la hardiesse de cette Tunisie
naissante et qui veut s'affranchir
de tous les symboles de son
passé colonial même si elle se fait
violence pour le réaliser.

Mais aujourd'hui, je suis tombé
en déchéance. Les affres de la
vie m'ont, petit à petit, réduit à

une simple unité, le Dinar, et les
jeunes ne m'appellent que par
mon mauvais pseudo Dannous !

Eh oui, c'est moi le bon vieux Dinar.
Le Dinar, qui était la fierté de vos
pères et non pas le Dannous de
vos soirées clinquantes. J'étais
un jour fier et vert en papier de
luxé imprimé je ne sais où et au
milieu de tout un beau monde.
Il y avait là le "Demi-dinar", en
robe marron, le "Cinq dinars",
grand et bleuté, et aussi avec une
flopée de petites pièces, petites
mais valeureuses avec lesquelles
on pouvait encore acheter des
choses et des choses !

Voilà ! La vie et le coût de la vie,
comme disent vos analystes,
m'ont réduit à une simple pièce
métallique blanche que vous
ne vous hasardez même plus

à donner à vos gosses pour
le Mahba de l'Aïd. Pauvre de
moi ! Je ne vaud plus rien
malheureusement. Même pas
une brique d'un litre de lait !
Même pas un kilo de sucre !
Bientôt on ne saurait plus me
distinguer au beau milieu d'une
bourse quand, après la pièce
de 5 dinars, viendront peut-être
d'autres pièces plus importantes
que moi !

Le jour où vous n'écrivez plus
rien à droite de la virgule sera
mon dernier jour. Ce sera alors
le moment de faire mon deuil
! Je ne resterai pas là à vivre
ma disparition comme d'autres
monnaies qui ont été réduites à
des points après la virgule !

C'est pour ça que je t'écris cette
lettre mon fils afin que tu ne
t'étonnes pas de ma disparition et
que tu ne commences pas à crier
devant l'attar : « mon Dannous
est perdu ! Où il est passé mon
Dannous?! ». Je ne suis pas' ton
Dannous! Je suis le dinar et je
m'éclipse ! Au revoir, peut-être au
musée de la Monnaie... ». (Lettre
du 10 novembre 2010)

Ali Laidi Ben Mansour



HORS-SÉRIE



L'Entreprise Digitale

KONA c'est WAOUH



Appelez le **70 130 600**

مؤسسة تحترم
حقوق المستهلك



*Étude IPSOS – Qualimétrie
Septembre à Novembre 2022
Plus d'infos sur escda.tn

www.hyundai.com.tn

